

# SCSEAUX

*bulletin municipal d'information*



RENTRÉE



VENTE : RADIO - TELEVISION  
DISQUES  
ARTICLES MENAGERS

## RADIO MODERNE

TECHNICIEN-COULEUR

DEPANNAGE  
toutes marques

MAISON HALLÉ  
88, rue Houdan  
92 - SCEAUX  
☎ 702-22-71

ENTREPRISE GENERALE  
DE TOUS TRAVAUX DE BATIMENT

## Alalinarde

BUREAUX ET CHANTIERS :  
4, av. Jules-Guesde - 92-Sceaux - Tél. : 702-11-76

## GRIBOUILLE

Prêt à porter « Style »  
Dépositaire **Cacharel**

198, rue Houdan - SCEAUX  
(Sortie métro Robinson/Sceaux). Tél. 702-33-24

PEINTURES - PAPIERS PEINTS - VITRERIE - DECORATION - RAVALEMENT

## r. bourgoin

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) — 92 - SCEAUX ☎ 702-59-17  
DEVIS GRATUITS

**UNA**

MEMBRE



Sté A. SERRON

## U.N.A. SERVICE

SUPERMARCHÉ ALIMENTAIRE  
155, rue Houdan — 92 - SCEAUX ☎ 702-03-55  
PARKING PRIVE RESERVE AUX CLIENTS

TRANSPORTS - DÉMÉNAGEMENTS

## S.T.S. Sud Transport Service



Fourgons capitonnés



7, avenue Jules-Guesde - 92-SCEAUX  
☎ 350-33-53

Location avec chauffeur tous véhicules



## SCEAUX

BULLETIN MUNICIPAL  
D'INFORMATION

12<sup>e</sup> année - N° 47  
Septembre-octobre 1971

### Administration Rédaction

Mairie de Sceaux-92  
Tél. 702-29-50

### Comité de rédaction

Roger JECHOUX, Pierre MONCEAUX,  
Jean-Louis OHEIX, Monique PHILIP-  
PART, Henri WATREMEZ.

### Publicité - Petites annonces

**DIEP**

Diffusion Internationale  
d'Édition et de Publicité  
37, rue de Châteaudun  
Paris-9<sup>e</sup>  
Tél. 744-35-45

Imprimerie « La Cootypographie »  
6 bis, rue Denis-Papin  
92-Asnières

IN MEMORIAM .....	3
EDITORIAL : LE BULLETIN MUNICIPAL .....	5
CREATION ET DISPARITION D'UN CLUB DE JEUNES AUX BLAGIS .....	7
LA COMPTABILITE COMMUNALE ET LE BUDGET PRIMITIF DE 1971 .....	9
<b>ENSEIGNEMENT</b>	
La rentrée scolaire .....	17
Bourses municipales .....	18
La parole aux associations de parents d'élèves .....	18
CAISSE DES ECOLES .....	21
AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES .....	23
LOISIRS ET CULTURE .....	25
LOISIRS ET SPORTS .....	31
CARNET .....	33
ETAT CIVIL .....	35
BREVES INFORMATIONS .....	36
PETITES ANNONCES .....	36
SERVICE DE GARDE DES MEDECINS .....	37
SERVICE DE GARDE DES PHARMACIENS .....	39

La photographie de couverture et celles qui illustrent l'article sur la rentrée scolaire sont dues au talent de M. Gérard ALLIE.

LE PLUS GRAND SUPERMARCHÉ DE LA RÉGION



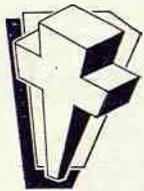
PARKING 500 Places - ESSENCE : 1,02 F • SUPER : 1,11 F

**SUPER VINI** *c'est le chemin de l'économie...*

422 à 440, avenue Division-Leclerc  
Nationale 186

92-CHATENAY

Ouvert du lundi au samedi ■ Nocturne jusqu'à 22 heures tous les soirs  
Le samedi de 9 heures à 21 heures sans interruption



ART FUNÉRAIRE  
M°n **CHAMPION**

SUCESSEUR DES MAISONS CAMBRUNE ET BREDECHE

125, RUE HOUDAN - SCEAUX  
27, RUE DE L'ÉGALITÉ - CHATENAY-MALABRY  
34, RUE DU HAMEAU - PLESSIS-ROBINSON

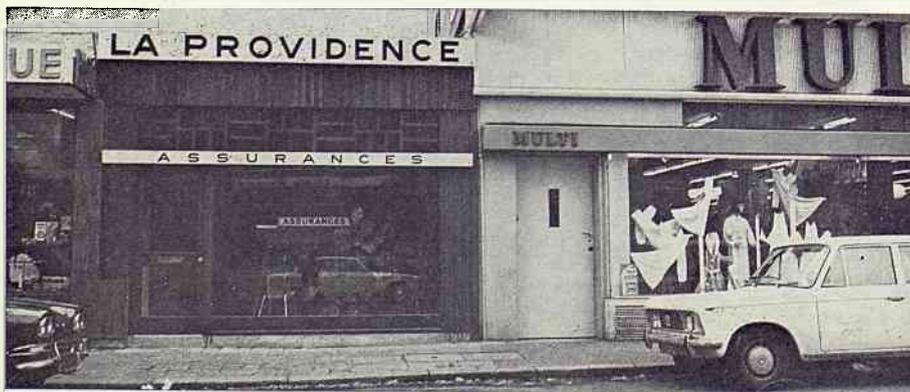
702-01-52  
660-17-07  
350-53-94

Spécialiste des  
MONUMENTS  
EN GRANIT  
IMPERISSABLE

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Suède, Norvège, Afrique, Brésil,  
etc.

LA PROVIDENCE CABINET ROBERT



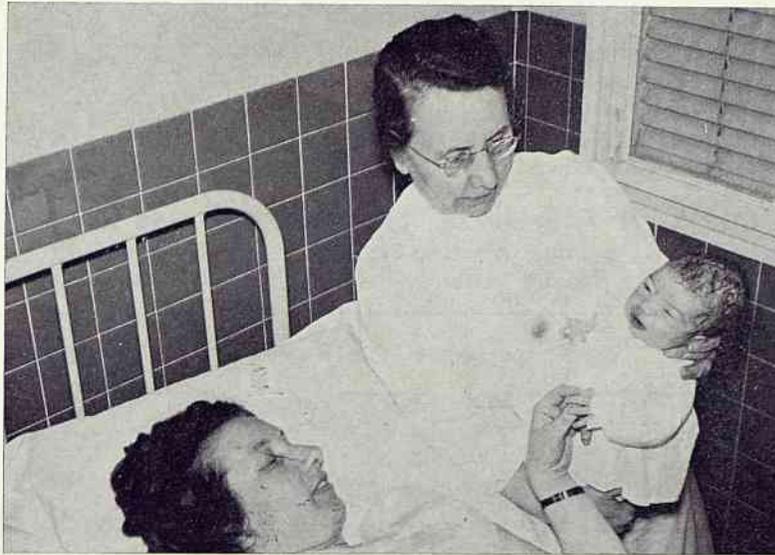
TOUTES ASSURANCES

- AUTO
- INCENDIE
- VIE
- RISQUES DIVERS

Règlement immédiat  
de tous sinistres

151, rue Houdan - 92-SCEAUX  
(près du Magasin MULTI)

☎ 350-19-93



## IN MEMORIAM

La première séance publique du nouveau Conseil municipal, élu au mois de mars, fut assombrie par le décès, survenu le matin même, de Mme LE CHEVALLIER, qui avait été Conseiller municipal de Sceaux depuis 1947 et Maire adjoint depuis 1959. Le procès-verbal de cette séance du 19 mars 1971 résume l'éloge que j'ai fait d'elle sous le coup de l'émotion; mais tous les citoyens ne lisent pas les procès-verbaux du Conseil municipal et, dans le dernier Bulletin, je n'ai pu faire de la disparition de Mme LE CHEVALLIER qu'une mention trop brève, eu égard à la place qu'elle a occupée dans notre ville. C'est pourquoi j'éprouve le besoin d'évoquer à nouveau son souvenir aujourd'hui.

Mme LE CHEVALLIER, dont le nom de jeune fille était Blanche TROUSSELIER, était née en 1899 à New York. Elle s'était installée dès 1925 comme sage-femme à Sceaux. Elle a aidé à mettre au monde une grande partie des Scéens actuellement vivants et, comme elle a assuré aussi, depuis la création du Centre de protection maternelle et infantile, des vacances en tant que sage-femme aux consultations prénatales et de nourrissons, elle connaissait presque toutes les familles de Sceaux. En tous cas, elle était certainement la personne la plus connue de la ville et sans doute la plus aimée, car son dévouement et sa bonté étaient sans limite. Le nombre de lettres et de visites qu'elle a reçues à la clinique, durant sa pénible maladie, prouve en quelle estime la tenait la population.

Devenue veuve très prématurément, elle a élevé ses deux enfants avec un courage admirable.

Comme Maire adjoint, Mme LE CHEVALLIER était spécialement chargée de la Crèche et du Centre de P.M.I. puis des questions d'hygiène et de salubrité publiques, de l'organisation des marchés d'approvisionnement et de la surveillance des menus de la cantine scolaire. Mais, du fait qu'elle était en permanence en contact avec la population, elle était en mesure de signaler à la Municipalité et aux services municipaux le caractère aigu de certaines situations ou de certains problèmes.

Son expérience de sage-femme, qui lui faisait côtoyer beaucoup de misère, l'avait amenée à militer contre l'alcoolisme; c'est ainsi qu'elle avait accepté la présidence du Comité local de défense contre l'alcoolisme. Elle était aussi devenue une adepte déclarée du contrôle des naissances.

Mme LE CHEVALLIER était titulaire de la Médaille d'or des sages-femmes.

Son souvenir restera vivant parmi nous.

E. GÜLDNER,  
Maire de Sceaux,  
Conseiller général des Hauts-de-Seine.

# Sud-Ouest automobiles

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF



MONTROUGE : 5 et 7, avenue de la Marne  
MONTROUGE : 61, avenue Aristide-Briand  
ARCUEIL : 32, avenue Aristide-Briand

☎ 655-57-75  
☎ 253-16-40  
☎ 253-63-57

TOURISME — UTILITAIRE

NEUF — OCCASION

ATELIER MODERNE

PIECES DETACHEES

## Autocars R. SUZANNE

Autocars de luxe de 8 à 60 personnes

Location pour mariages  
Excursions - Voyages  
Déplacements sportifs  
Transports de personnels

44, rue d'Ivry, à VITRY-SUR-SEINE  
(près de la Gare de Vitry-sur-Seine)

☎ 680-49-44 ~ 680-49-71

COMPOSITIONS FLORALES



**Fernand HUET**  
FLEURISTE

150, av. du Général-Leclerc (Parc de Sceaux)  
SCEAUX ☎ 702-12-06



BOURG-LA-REINE

**PIGIER** 25, avenue de la République

☎ 702-21-71

ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

*Création de Modèles — Transformation — Réparation*  
(Garde pendant l'été)

**FOURREUR L. ANDRÉ**

MAITRE ARTISAN

4, avenue de Robinson - CHATENAY-MALABRY ☎ 702-10-18

FOURNITURES POUR PEINTRES  
VERRES A VITRES - GLACES - MIROITERIE  
**SOCIETE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES**  
72, av. A.-Briand, 92-ANTONY - Tél. 237-12-61 et 66-43

Outillages - Peintures  
Papiers peints, plastiques muraux

OPTIQUE

PHOTO

**R. BONOT**

Agréé par la Sécurité Sociale

86, rue Houdan - 92-SCEAUX

Tél. : 702-16-26

**CAROLINE-bis**

PRET A PORTER

Place de l'Eglise - Sceaux  
Téléphone : 702-70-81

**E. BARBANCE**

Chantiers et bureau : 9, pl.  
Général-de-Gaulle, Fontenay-  
aux-Roses. Tél. : 702-11-45.  
Bureau de commandes : 35,  
rue Houdan, Sceaux. Tél. :  
702-14-34.

BOIS  
CHARBON  
MAZOUT

Jerricans - Bidons  
Camions citernes  
(Volupcompteurs)

## Le Bulletin municipal

L'équipe dirigée par Erwin GULDNER, à qui vous avez fait confiance pour administrer et animer la ville de Sceaux pendant six nouvelles années, est maintenant au travail. Les responsabilités sont réparties entre les conseillers municipaux et tous sont bien décidés à faire de leur mieux pour que notre cité soit toujours plus accueillante.

Mais l'action des élus et des services municipaux ne sera pleinement efficace que si tous les Scéens en sont informés et y participent et cette connaissance mutuelle, facile dans les petites agglomérations où chacun est rapidement au courant de tous les détails de la vie locale, est beaucoup plus difficile à réaliser dans une ville de plus de 20.000 habitants comprise dans l'énorme agglomération parisienne.

Parmi tous les moyens d'information que nous avons à notre disposition, le Bulletin municipal est le plus important car il touche tous les habitants de notre ville sans exception. C'est il y a plus de dix ans, en 1960, à l'initiative de Michel LOGAN, que parut le premier numéro de ce Bulletin sous une forme modeste, huit pages sur papier ordinaire, sans photographie. Dès le premier éditorial, son rôle de liaison et d'animation de la vie locale était défini par Erwin GULDNER qui venait d'être élu Maire de Sceaux.

Nous en sommes maintenant au numéro 46 et la collection du Bulletin municipal constitue un document très intéressant et unique sur la vie locale ces dernières années, que l'on peut consulter à la Bibliothèque municipale. Nous devons remercier Michel LOGAN qui, aidé essentiellement par Roger JECHOUX, Henri WATREMEZ et Jean LESUEUR, a assuré sans interruption pendant toute cette période la diffusion et le développement de ce Bulletin. Nos remerciements vont également aux commerçants et industriels de Sceaux et de la région dont les souscriptions publicitaires ont permis de le financer, et aux nombreux Scéens qui l'ont rendu vivant par les articles et informations qu'ils ont communiqués.

Dans ces conditions, Monique PHILIPPART, Jean-Louis OHEIX et moi-même, qui avons accepté la charge de poursuivre et développer l'œuvre entreprise, pensons qu'il sera difficile de faire mieux que nos prédécesseurs. Dans un premier stade, nous avons décidé de porter nos efforts sur les points suivants.

### Parution du Bulletin à des dates fixes

Nous publierons, en principe, cinq bulletins par an à des dates fixées à l'avance, de façon à ce que les informations données restent d'actualité. Certes, une revue paraissant tous les deux mois ne peut assurer le rôle d'un quotidien ou même d'un hebdomadaire; mais en indiquant au début de chaque année aux Scéens et en particulier aux associations locales les dates où ils devront pour chaque numéro nous communiquer leurs articles et communiqués, nous espérons rendre le Bulletin plus efficace.

Nous rappellerons que le Bulletin municipal est par vocation à la disposition de tous les Scéens pour publier les informations d'intérêt local, à l'exclusion, dans un souci de respect de toutes les opinions, des informations d'ordre strictement politique ou religieux. Les documents à publier dans les prochains numéros sont à faire parvenir à la mairie, si possible en double exemplaire dactylographié, sous la rubrique « Bulletin municipal » avant les 31 octobre, 31 décembre, 28 février, 30 avril, dernier délai. L'équipe rédactionnelle est à votre disposition pour examiner avec ceux qui le désireront les questions particulières qui pourraient se poser.

### Connaissance de Sceaux

Sceaux est maintenant une ville dotée de nombreux équipements et de possibilités d'action dans de nombreux domaines : enseignement, aide sociale, vie culturelle, activités sportives, action pour la jeunesse, mouvements de jeunesse, échanges internationaux, etc. Certaines de ces réalisations sont à la disposition de tous depuis longtemps, d'autres sont plus récentes, mais toutes sont insuffisamment connues des Scéens qui ne peuvent ainsi toujours les utiliser dans les meilleures conditions.



**Pierre MONCEAUX**  
Maire adjoint

# FORD

## CHATENAY

TEL. 702-48-72

L'ESPERANCE

92 - CHATENAY-MALABRY  
93, avenue Division-Leclerc

### Agence VOLTAIRE

53, rue Jean-Longuet  
92 - CHATENAY-MALABRY  
☎ 350-10-39 et 350-21-72



TRANSACTIONS IMMOBILIERES  
ET COMMERCIALES

EXPERTISES — LOCATIONS

GERANCES — VIAGERS



## Société Générale

la banque de notre temps

AGENCE A SCEAUX : 53, RUE HOUDAN - Tél. : 350-57-65

**BUREAUX à :**

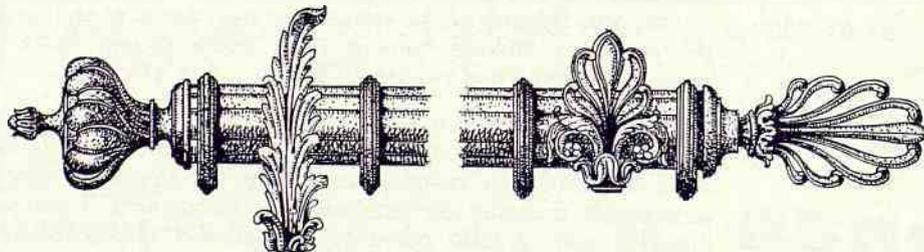
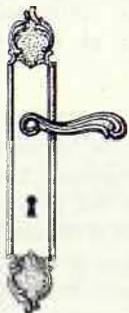
BOURG-LA-REINE, 6, rue René-Rœckel — Tél. : 702-66-60  
ANTONY, 1, avenue Aristide-Briand — Tél. : 666-00-20  
CHATENAY-MALABRY, 71, rue Jean-Longuet

Tél. : 350-79-00

FONTENAY-AUX-ROSES, 64, rue Boucicaut

Tél. : 660-26-22

FRESNES, 4, place Pierre-Curie — Tél. : 237-64-50



## M<sup>ON</sup> M. SALLEZ

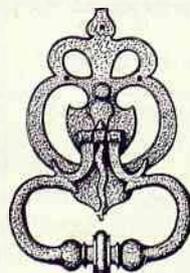
☎ 548-52-99

9, rue Madame ~ PARIS-VI<sup>e</sup>

(Métro : St-Sulpice)

QUINCAILLERIE D'AMEUBLEMENT

FOURNITURES POUR TAPISSIERS  
ET EBENISTES



- FERS FORGES
- BRONZES STYLE
- COPIE D'ANCIEN
- GARNITURES FENETRES BOIS, METAL
- ANCIEN ET MODERNE

Pour vous permettre de mieux connaître votre ville, vous trouverez dans les prochains numéros du Bulletin une série d'enquêtes que nous établirons avec les associations et services intéressés sur les divers secteurs de la vie locale.

En préambule à ces enquêtes, Jean LESUEUR, Conseiller municipal, Rapporteur du Budget, vous parlera dans ce numéro de la comptabilité communale et du budget 1971. Il existe en effet, pour les villes comme pour les familles, des impératifs financiers et c'est dans les limites d'un budget que nous augmentons tous les ans mais dont l'accroissement ne peut être sans limite, que doit s'inscrire l'action de la Municipalité.

### Participation des Scéens à la vie locale

« Participation » est devenue un mot à la mode, sans qu'apparaissent toujours clairement ses exigences, toute participation requérant de nombreuses conditions dont l'une des plus importantes est certainement l'information réciproque et objective.

Des questions importantes pour l'avenir de notre ville se posent actuellement et se poseront dans l'avenir. Le rôle du Bulletin municipal est, en exposant objectivement les problèmes et les solutions possibles pour les résoudre, d'informer les Scéens et d'amorcer ainsi un dialogue entre les habitants de notre ville et leurs élus, dialogue que nous poursuivrons ensuite de plus en plus par tous les moyens appropriés : enquêtes, groupes de travail, commissions extra-municipales, conseils d'administration des associations péri-municipales...

Ces contacts sont nécessaires aux élus municipaux pour être bien informés et ainsi pouvoir prendre les décisions de leur compétence au mieux de l'intérêt général, et aux Scéens qui ne se rendent pas toujours bien compte, faute d'information, de la complexité des questions à régler.

En ce qui la concerne, l'équipe qui prend en charge le Bulletin municipal fera de son mieux pour en faire, avec l'aide de toutes les bonnes volontés, l'organe de liaison et de dialogue qui est de plus en plus nécessaire pour faciliter le développement harmonieux de notre vie locale.

Pierre MONCEAUX

## Création et disparition d'un club de jeunes aux Blagis

Pour procurer aux jeunes du quartier des Blagis un local où ils pourraient se rencontrer et organiser leurs loisirs, les Villes de Bourg-la-Reine, de Fontenay-aux-Roses et de Sceaux avaient entrepris la construction d'un Club sur un terrain de l'avenue Jean-Perrin à Fontenay.

Le Club était presque terminé à la fin du mois de mai. A la même époque, une affaire dramatique se produisit dans le centre commercial tout proche : dans la nuit, un commerçant croyant un policier en danger, tira un coup de fusil de chasse et, malencontreusement, blessa grièvement un jeune homme.

Le Club fut alors envahi par un groupe de jeunes qui, profitant de l'occasion, en forcèrent les portes et s'installèrent dans les lieux.

A partir du 25 mai, les municipalités et l'Association provisoire constituée pour mettre en route l'activité du Club ont tenté, avec beaucoup de patience, de trouver une méthode de gestion qui soit satisfaisante pour tous.

Il a été proposé une cogestion qui laissait une autonomie presque totale aux jeunes, sous réserve du respect de certaines règles assurant la liberté et la tranquillité de tous les usagers et des voisins. Aucune solution n'a pu être trouvée parce que :

— certains jeunes ont refusé tout accord qui ne leur donnerait pas le droit de faire « tout ce qu'ils voudraient » (y compris se droguer...) dans ce Club,

— il n'a pas été possible de trouver dix ou douze jeunes qui acceptent de prendre la responsabilité de s'engager à faire fonctionner le Club dans des conditions acceptables pour tous,

— entre temps, un certain nombre d'inconnus ont pris la destruction systématique de la construction et de son contenu.

Dans ces conditions, il n'était pas possible de poursuivre plus longtemps cette expérience sans avenir. Les municipalités ont donc décidé la fermeture et le démontage de ce qui subsistait du Club dont elles avaient fait les frais.

Cette décision était la seule possible actuellement, elle ne résout pas les problèmes des jeunes de ce quartier qui, par la faute de certains d'entre eux, perdent un équipement, sans doute insuffisant, mais dont l'existence aurait permis de rechercher, par la collaboration des jeunes et des adultes, des solutions plus complètes.

Robert JECHOUX,  
Maire adjoint.

P.S. — Ce texte, écrit au mois de juillet, pour expliquer objectivement la disparition du Club, est toujours d'actualité. Une expérience a été tentée, elle s'est terminée par un échec à la suite de circonstances particulièrement défavorables. Nous devons rechercher d'autres solutions pour tenter de résoudre les problèmes qui continuent à se poser.

Ets BESOMBES et Cie

**CITROEN**

LOCATION SANS CHAUFFEUR

2, rue de Fontenay, place Voltaire  
SCEAUX Tél. : 350-05-50 +

**RADIO-SCEAUX**

Place de l'Eglise

DEPANNAGE  
TELEVISIONS  
MACHINES A LAVER  
REFRIGERATEURS

2, rue du Docteur-Berger

SCEAUX

Tél. : 702-17-33

BOULANGERIE ~ PATISSERIE

**G. Massus**

49, rue Houdan — 92-SCEAUX

☎ 702-22-86



POSTICHES ☆ PARFUMERIE

**Chambord - Coiffure**

J.-Raymond GUILLET

138, av. du Gl-Leclerc - SCEAUX — Tél. : 702-64-58

PATISSIERS ~ TRAITEURS

GLACIERS ~ CHOCOLATIERS

**BOMER et AMARY**

21, rue Houdan - SCEAUX (92)

RECEPTIONS  
LUNCHES - DINERS  
A DOMICILE

Petit Salon pour Déjeuners  
ou Dîners d'Affaires

Tout à votre service à 702-00-27



TRAVAUX PUBLICS  
ET PARTICULIERS

ENTREPRISE GENERALE

**ENTREPRISE**  
**—CAPRON—**

8, boulevard Desgranges

92 - SCEAUX

☎ 702-01-42

BAZAR DE LA GARE

Quincaillerie - Couleurs - Electricité - Mercerie

**Mme Veuve V. ORTOLI**

149 bis, rue Houdan, 92-SCEAUX — Tél. : 702-13-88  
Ouvert le dimanche matin

**PARFUMERIE DU PARC**

TOUT FEU, TOUT FLAMME... INSTITUT DE BEAUTE  
GRANDES MARQUES : Dépositaire GUERLAIN

Maroquinerie

15, rue Michel-Charaire - 92-SCEAUX

Téléphone : 702-17-51



**Etablissements COLLET**

CONCESSIONNAIRE

**RENAULT**

9 et 11, av. Louis-Pasteur, BAGNEUX ☎ 253-99-20

52, avenue de Bourg-la-Reine ☎ 655-66-77

Atelier spécialisé

mécanique - tôlerie - peinture

Etablissement ouvert de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, samedi compris jusqu'à 18 h 30



# La comptabilité communale et le budget primitif de 1971

Jean LESUEUR

Conseiller municipal délégué aux finances  
Rapporteur du budget

L'ensemble des actions entreprises par votre Conseil municipal se retrouve, sous forme de dépenses ou de recettes, dans la comptabilité communale. Il n'est donc pas inutile d'expliquer la structure de cette comptabilité et d'indiquer, au moins succinctement, les principaux termes employés.

La comptabilité communale enregistre donc des recettes et des dépenses, celles

de la commune. Mais elle ne peut enregistrer que ce qui a été autorisé par un vote du Conseil municipal. L'ensemble de ces autorisations est regroupé dans un document appelé **budget**. Il y a, dans une année (un exercice), 2 budgets, le **primitif** voté en principe avant le 15 février, et le **supplémentaire** voté en principe pendant l'été. Ces documents peuvent être consultés à la Mairie par tout électeur inscrit à Sceaux.

Cette année, le budget primitif n'a été voté que le 3 mai en raison des élections municipales de mars 1971 et le supplémentaire ne le sera qu'en octobre.

Avant de donner quelques précisions sur ce budget 1971, nous allons étudier rapidement la comptabilité communale et les principaux documents qui la matérialisent : budgets et compte administratif.

## La comptabilité communale

Il a toujours été nécessaire de garder un souvenir des recettes et des dépenses, puis de classer ces recettes et ces dépenses en plusieurs catégories, afin de vérifier la concordance entre ces comptes et les espèces disponibles en caisse, qui en constituent le solde.

Les premières formes connues de comptabilité sont assez simples. Sur un même registre sont relevées chronologiquement les recettes et les dépenses; un progrès est réalisé lorsque recettes et dépenses sont enregistrées dans deux colonnes différentes. C'est ce type de comptabilité simple que tiennent encore les ménagères.

Dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les comptables vénitiens commencent à pratiquer une comptabilité plus complexe; ils tiennent un compte par client et par fournisseur, sur lequel ils enregistrent le doit et l'avoir de chacun d'eux; chaque opération exige ainsi deux écritures, l'une sur le compte du tiers, l'autre sur le compte de caisse; il devient vite nécessaire de tenir des livres différents pour les comptes de tiers et le compte de caisse.

La Renaissance voit apparaître un nouveau compte, tenu sur le modèle des comptes de tiers; c'est le **compte du patrimoine** du commerçant lui-même, qui ne mesure plus seulement ses revenus et leur usage, mais également sa fortune.

Un compte supplémentaire permet ensuite de mesurer et d'expliquer les variations du patrimoine; c'est le **compte de profits et pertes**, dédoublé lui-même plus tard avec le **compte d'exploitation**.

La comptabilité en partie double prend ainsi son aspect définitif, qui se généralise grâce à l'imprimerie.

Cependant, la comptabilité moderne n'a plus seulement une fonction financière statique : décrire aussi exactement que possible la valeur d'un patrimoine, faire savoir si l'entreprise s'est appauvrie ou enrichie. Elle a un objectif dynamique et renseigne au jour le jour sur la marche de l'affaire, sur les opérations présentes et à venir, sur l'évolution des prix de revient, des prix de vente, etc.

Tous ces mouvements de valeurs sont suivis dans **des comptes** dont l'ensemble forme la comptabilité.

Dès que l'entreprise se complique, se diversifie, ces comptes doivent être classés dans un ordre logique. Le meilleur est celui proposé par le **Plan comptable national 1957**. C'est ce plan qui a été adapté, par les ministères de tutelle, à la comptabilité communale. Son application à Sceaux date du 1<sup>er</sup> janvier 1967.

Les caractéristiques essentielles en sont les suivantes :

— **Adoption d'un cadre comptable unique** pour l'ordonnateur (le Maire), le Trésorier-Caissier (le Receveur municipal), ainsi que pour la présentation du budget et pour la comptabilisation des mouvements (l'Administration communale).

— Les opérations et les biens doivent être **classés par nature**, dans le double but de constituer un inventaire patrimonial structuré selon une liquidité ou une exigibilité croissante et de satisfaire aux exigences de la comptabilité économique nationale.

Ces opérations sont également **classées par fonctions ou services, ou par programme**, classement qui permet le calcul des coûts de ces fonctions, services et programmes, puis la détermination de prix de revient unitaires.

C'est d'ailleurs sur les recettes, les dépenses et les résultats de chaque service ou programme que la Municipalité et le Conseil municipal peuvent se prononcer en toute connaissance de cause et apprécier l'effort fourni par la collectivité, dans les domaines essentiels.

### Terminologie

**Classes de comptes** : on appelle ainsi les 9 catégories de comptes selon lesquelles sont analysés tous les mouvements de la comptabilité communale.

*Exemple : classe 6 : charges classées par nature de charge.*

**Chapitre** : Ce sont les subdivisions de la classe 9. Un chapitre est un **programme** dans la section d'investissement et un **service** dans la section de fonctionnement (termes qui se définissent par eux-mêmes).

*Exemples : chapitre 903 = investissements pour l'équipement scolaire et culturel, chapitre 943 = fonctionnement du service de l'enseignement.*

**Sous-chapitre** : chaque chapitre est divisé en autant de sous-chapitres qu'il est nécessaire pour la bonne compréhension des activités communales.

*Exemple : le chapitre 932 est divisé en autant de sous-chapitres que de propriétés communales à gérer séparément, soit 27.*

**Article** : ce sont les subdivisions des classes 1 à 8.

**Dépenses directes** : ce sont celles qui sont directement dépensées par le service (ou le programme) utilisateur, sans discussion possible.

*Exemple : article 607 du chapitre 943 = fournitures scolaires pour l'enseignement.*

**Recettes directes** : ce sont celles qui sont directement affectées au service utilisateur.

*Exemple : article 73709 du chapitre 943 = prise en charge par l'Etat de la fourniture de livres scolaires aux élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> des C.E.G.*

**Recettes et dépenses indirectes** : un service A utilise non seulement ses moyens propres pour atteindre ses objectifs, mais aussi ceux du service B et, en tous cas, de services communs; c'est une dépense indirecte dans le service A et une recette indirecte dans le service B.

**Ainsi, chacun des 4 chapitres :**

- 930 : service financier,
- 931 : personnel permanent,
- 932 : ensembles immobiliers et mobiliers,
- 934 : administration générale, facture ses prestations aux autres services (éventuellement en cascade).

Toute recette indirecte dans un de ces chapitres trouve donc sa contrepartie sous forme de dépense indirecte dans un chapitre suivant.

Le schéma de cette répartition est dans le tableau 1 (chiffres du budget primitif 1971, section de fonctionnement, en milliers de francs), que l'on trouvera en page 12.

**Les clés de répartition** dans les chapitres et sous-chapitres dépensiers sont fixées par les ministères de tutelle dans l'instruction M12 qui contient 414 pages de texte et 260 d'annexes !

Il est important de signaler que, si les dépenses et recettes directes permettent de connaître l'ensemble des dépenses et

recettes par nature, seule leur addition avec les dépenses et recettes indirectes permet de connaître le coût d'un service.

### Remarques

1. Tel qu'il est, ce plan nous permet de faire un pas en avant considérable dans la connaissance du coût des services, ainsi qu'on peut le voir dans le tableau 2 (page 13), qui indique, colonnes B à M, l'évolution des coûts directs depuis 1967, et colonnes N à R, l'évolution des coûts totaux depuis 1968 (1967 n'a pas été retenu, étant entaché de nombreuses erreurs de répartitions). On notera que les colonnes J et K de ce tableau ne sont autres que les colonnes B et C du tableau 1. De même, la colonne Q n'est autre que les colonnes N et O du tableau 1. (Noter que dans les colonnes N à Q du tableau 2, les recettes sont entre parenthèses).

2. Toutefois, ce système n'admet pas les mutations brusques : la mise en service d'un équipement important crée un sous-chapitre nouveau et enregistre, par conséquent, outre les dépenses directes, des dépenses indirectes, comme indiqué ci-dessus et diminue relativement le coût total des autres services.

De même, la création du budget annexe d'assainissement a modifié sensiblement le contenu du chapitre 937 (réseaux).

### Documents principaux

Le **Budget primitif** contient toutes les prévisions de dépenses de l'exercice et les recettes correspondantes. Cette règle, impérative, fait que, dans la section d'investissement, figurent les seules opéra-

tions dont on a obtenu le financement depuis le précédent budget supplémentaire, ou qui sont financées par l'excédent de la section de fonctionnement. Y figure également le remboursement du capital figurant dans l'annuité de la dette (les intérêts figurent dans la section de fonctionnement).

Le **Budget supplémentaire** contient 2 parties imbriquées ensemble, ce qui n'en rend pas l'interprétation aisée :

- rectifications des prévisions faites au budget primitif, essentiellement dans la section de fonctionnement (personnel en plus, augmentations de salaires, dépenses supplémentaires de chauffage ou d'autres postes, meilleure évaluation de certains impôts ou taxes...).
- reprise de toutes les opérations des exercices antérieurs non soldées au début de l'exercice, tant en investissement qu'en fonctionnement. C'est donc au budget supplémentaire que l'on trouve l'essentiel des investissements en cours, ainsi que ceux dont le financement a été obtenu depuis le dernier budget primitif.

Le **Compte administratif**, enfin, présente ce qui a été fait ou reste à faire, comparé à l'addition des 2 budgets dont il vient d'être question. Il présente un solde qui est repris dans le budget supplémentaire. Le compte de 1970 a été voté le 28 juin, donnant quitus au Maire pour sa gestion de l'exercice 1970.

Rappelons, enfin, que ces 3 documents peuvent être consultés à la Mairie par tout électeur de la Commune.

## Le budget primitif de 1971

Sachant maintenant l'essentiel du fonctionnement de la comptabilité communale, nous allons étudier le **budget primitif 1971**, tel qu'il a été voté par votre Conseil municipal le 3 mai dernier.

Disons tout de suite que c'est un budget d'expansion. Votre Conseil municipal a marqué ainsi sa volonté de poursuivre l'équipement de Sceaux, malgré les difficultés financières dans lesquelles se débat notre ville, comme beaucoup d'autres, depuis que le crédit est sévèrement encadré, depuis aussi que l'Etat met des

dépenses à la charge des communes sans leur allouer les ressources correspondantes (\*).

Ainsi qu'on peut le voir sur le tableau 2 (colonnes H, I et J, K), le budget de fonctionnement passe, de 1970 à 1971, de 9.378.000 F à 10.743.000 F, soit une augmentation de 14,55 %. Nous n'allons évidemment pas passer en revue chacun des postes que nous avons eu à étudier, tant en Municipalité qu'en Commission des finances, ou au Conseil municipal (il y en

a plus de 1.000), mais seulement les principaux.

### Section d'investissement

Dans la section d'investissement, nous avons inscrit, comme indiqué plus haut, les opérations qui ne sont pas financées par emprunt :

- remplacement d'une fourgonnette qui a dépassé 90.000 km ..... 10.500 F

(\* En veut-on un exemple ? L'Etat a décidé, en mars 1957, d'exonérer les constructions neuves de la contribution foncière des propriétés bâties et de la taxe sur le revenu des propriétés bâties, pendant des durées variant de 2 à 15 ans selon la nature et l'objet de ces constructions. Cette libéralité part d'un bon sentiment : encourager la construction et ne pas alourdir les charges qui pèsent sur les constructeurs.

Mais cette exonération concerne 2 impôts communaux. L'Etat verse donc aux communes une « subvention compensatrice des exonérations pour constructions neuves ». On en parlera plus loin. Cette subvention est calculée par différence entre ce qui est perçu et ce qui le serait, s'il n'y avait pas d'exonération, ce qui est logique. Cependant, il est laissé à la charge des communes 10 % du rendement théorique. Ce qui fait qu'en 1970 :

— rendement 1969 de la contribution foncière des propriétés bâties .....	1.586.500 F
— rendement 1969 de la taxe sur le revenu des propriétés bâties .....	7.900 F
— Montant de la subvention .....	808.000 F
— reste à la charge de la commune .....	<b>267.000 F</b>
— montant théorique du rendement des deux taxes .....	2,669,400 F

Cet « écart » est loin d'être négligeable. Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres !

— nouvelle tranche de construction de trottoirs .....	200.000 F
— signalisation lumineuse place du général de Gaulle et carrefour du Lycée Lakanal .....	140.000 F
— canalisation d'eaux pluviales, boulevard Desgranges .....	39.000 F
— reconstruction de la maison d'accueil du cimetière	160.000 F
— première tranche de remise en état de la propriété communale du 5, rue des Imbergères .....	150.000 F
— participation à l'aménagement des deux lycées en C.E.S. ....	155.000 F
— montant en capital de l'annuité de la dette .....	816.000 F

Comme il y a, par ailleurs, diverses recettes dans la section d'investissement, pour environ 100.000 F, le « *prélèvement sur recettes ordinaires* » est de 1.572.000 F, somme que nous allons retrouver en dépense, au chapitre 930 (service financier) dans la section de fonctionnement.

Rappelons simplement que, parmi les principales opérations financées par des subventions (faibles) et des emprunts, qui doivent intervenir prochainement, figurent :

- le ravalement du Petit-Château, pris en charge à moitié par le département;
- l'aménagement du Jardin de la Ménagerie en zone de promenade, loisirs (jeux d'enfants) et sports (tennis, boule);
- la construction en dur de l'Ecole maternelle des Blagis;
- les terrains de sports et gymnases du Centre et des Blagis.

### Section de fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, le tableau 2 nous indique, par comparaison des années successives, l'évolution des coûts directs par service. Les chiffres de la dernière colonne sont les pourcentages d'augmentation de 1971 par rapport à 1970.

### Dépenses

La place nous manque, tant pour expliquer en détail le tableau 2 que pour en tirer toutes les conclusions, pourtant intéressantes pour la gestion communale, qui peuvent en être tirées. Un numéro entier de ce Bulletin n'y suffirait pas. Nous nous limiterons donc à l'étude des coûts totaux de fonctionnement et à leur évolution de 1970 à 1971. C'est l'objet du tableau 3 (page 14) qui présente les principaux sous-chapitres, dans l'ordre de leur importance dans le budget primitif 1971.

C'est ainsi que l'Enseignement qui représente avec 3.816.900 F (colonne C), 37,25 % du budget (colonne G), en représentait 37,94 % en 1970 avec 3.375.000 F (colonne B). L'augmentation en valeur est

de 13,1 % et le « *poids* » de cette augmentation dans l'augmentation totale de 1.350.400 F est de 32,7 %. Cette augmentation plus faible que la moyenne explique dans le tableau 4 (page 15) la différence angulaire constatée.

Les services qui ont plus augmenté que la moyenne de 15,2 % sont ceux pour lesquels la colonne F est supérieure à la colonne G :

- Subvention à la Caisse des écoles, à cause du renchérissement des denrées, de l'augmentation des salaires, de la diminution du nombre de jours de cantine (peu de repas servis le samedi).
- Centre d'animation culturelle : 1971 est la première année pleine de fonctionnement des « *Gémeaux* » dans leurs murs.
- Cimetières : le cimetière de Sceaux ne peut plus être étendu; la Ville participe à l'entretien, extrêmement onéreux, du cimetière intercommunal de Chevilly-Larue.
- Eclairage public : la puissance des foyers est régulièrement augmentée.
- Conservatoire de Bourg-la-Reine - Sceaux : la subvention double par suite de l'augmentation très sensible du nombre des adhérents (dont ceux de Sceaux) et de l'impossibilité d'obtenir de subvention des autres communes.
- Maison des jeunes et de la culture : le nombre des adhérents est passé de moins de 300 en 69-70 à plus de 700 en 70-71.
- Protection maternelle et infantile : les locaux ont été sensiblement améliorés.
- Service d'incendie : le « *contingent* » pour dépenses d'incendie, qui est la participation de la Ville à l'entretien et au fonctionnement du régiment de sapeurs-pompiers, augmente de près de 60 %.
- Jardin de la Ménagerie : cet entretien passe progressivement à la charge de la Ville au lieu d'être à la charge du Département.
- Subventions aux sociétés locales : nous poursuivons notre politique, constante depuis 12 ans, d'aide à l'animation de la Ville par l'intermédiaire de ces associations.
- Elections : il y a eu en 1971 des élections (municipales) alors qu'il n'y en avait pas eu en 1970.

Une présentation résumée est faite dans le tableau 4.

Une autre analyse des dépenses figure aussi dans le tableau 4. Elle est faite en fonction de la nature des dépenses. Les totaux de la 3<sup>e</sup> partie de ce tableau 4 ne sont pas les mêmes que ceux des tableaux précédents, la compensation des recettes ne s'effectuant pas selon la même méthode à chaque niveau d'analyse.

On y remarque une diminution légère en valeur absolue, mais importante en valeur relative, de l'annuité de la dette.

La faible augmentation des contingents (participation à des services départementaux comme l'incendie, la police...) s'explique par le fait qu'au moment du vote nous n'avions pas encore toutes les indications officielles. Il est enfin rappelé qu'en matière d'investissements ne figurent que ceux qui sont financés par les recettes ordinaires ou pour lesquels la Ville a pu contracter des emprunts depuis le précédent budget supplémentaire.

### Recettes

La situation est à la fois beaucoup plus simple et beaucoup moins brillante :

- Le versement sur les salaires et la subvention compensatrice des exonérations fiscales représentent 39,5 et 7,7 % des ressources de la Ville. Leur montant nous est indiqué par les autorités de tutelle sans concertation avec vos élus. Il augmente de 15,2 %.
- L'ensemble des services gérés ou concédés représente 14 % des ressources et n'augmente que de 4 %.
- La seule solution était alors d'augmenter les centimes et celles des autres taxes qui pouvaient l'être, d'environ 22 %. Nous y avons procédé de la façon suivante :
  - augmentation du nombre des centimes de 20,2 % (la valeur du centime, indiquée par la tutelle, passe de 50,9872 à 50,9906),
  - le taux de la taxe sur le revenu net des propriétés bâties passe de 4,50 à 7 %,
  - les taux de la taxe sur la valeur locative des locaux professionnels passent de 30,40 et 50 % à 45,60 et 75 %,
  - le coût du service d'enlèvement des ordures ménagères augmente (tonnage supplémentaire, coût supérieur de la tonne), de 692.000 à 753.000 F, ce qui nous a conduits à majorer le taux de la taxe de 365 à 400 %,
  - les droits de licence sur les débits de boisson seront majorés au 1<sup>er</sup> janvier 1972, car il ne nous est pas possible de le faire avant le début de l'année civile qui suit le vote qui l'a décidé.

Une présentation résumée figure dans le tableau 4.

### Conclusion

Le Budget est donc bien la traduction financière de la politique menée par votre Conseil depuis 1959 : faire que Sceaux soit de plus en plus agréable à vivre, diminuer le plus possible les nuisances dues à l'appartenance à la banlieue parisienne, en un mot continuer d'en faire une ville, plutôt qu'une commune-dortoir.

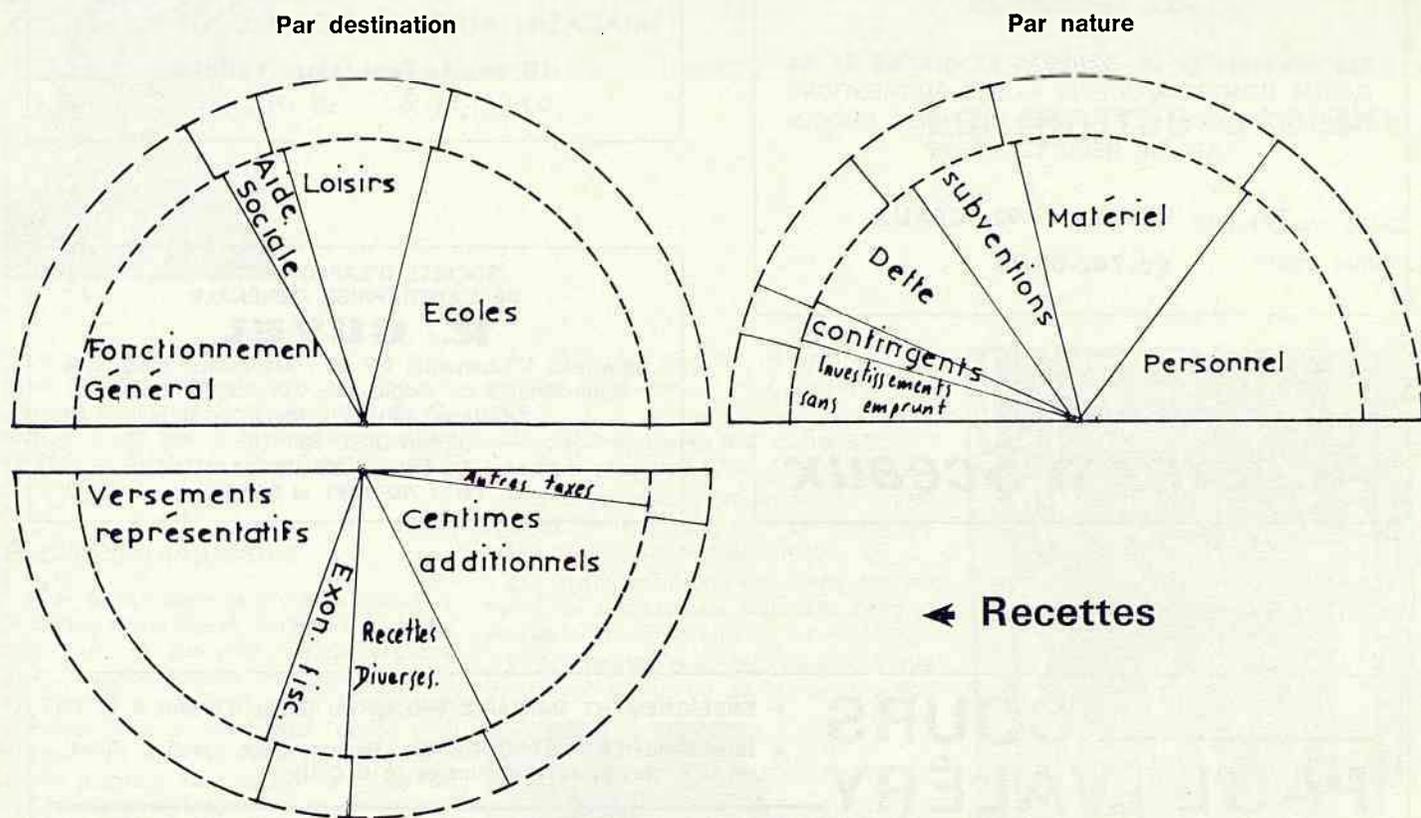
Jean LESUEUR.

Nota : l'auteur se tient à la disposition de tous ses concitoyens qui désireraient des informations complémentaires, des éclaircissements...

**TABLEAU 3**  
**Évolution des coûts totaux de fonctionnement détaillés**  
**de 1970 à 1971 (Budgets primitifs en milliers de francs)**

	Chapitres A	1970 B	1971 C	% 71-70 70 D	Écarts 71-70		Poids 1971 en % G	
					en 000,0 de F. E	en % du total F		
<b>D É P E N S E S</b>	Écoles, classes de neige, hygiène scolaire	943/4	3.375	3.816,9	13,1	441,9	32,7	37,2
	Entretien de la voirie communale	936	1.323,6	1.466,1	10,8	142,5	10,6	14,3
	Enlèvement des ordures ménagères	967	692,8	752,7	8,6	59,9	4,4	7,3
	Aide sociale aux personnes âgées	955	515,3	572,5	11,1	57,2	4,2	5,6
	Subvention à la caisse des écoles	944	350	460	31,4	110	8,2	4,5
	Piscine	945	372	417,3	12,2	45,3	3,3	4,1
	Centre d'animation culturelle	945	279,9	337,2	20,5	57,3	4,2	3,3
	Bibliothèque municipale	945	258	285,2	10,5	27,2	2	2,8
	Cimetières	951	225,1	270	19,9	44,9	3,3	2,6
	Éclairage public	936	218,8	255,6	16,8	36,8	2,7	2,5
	Entretien des propriétés communales louées	965	179,8	202,4	25,7	22,6	1,7	2
	Subvention au conservatoire de Bourg La Reine - Sceaux	943	75	150	100	75	5,6	1,5
	Maison des Jeunes et de la Culture	945	66,4	142,3	114,4	75,9	5,6	1,4
	Fêtes publiques et cérémonies	940	118	132,4	12,2	14,4	1,1	1,3
	Protection maternelle et infantile	953	94,4	121,4	28,6	27	2	1,2
	Service d'incendie	942	65,1	103,7	59,2	38,6	2,9	1
	Jardin de la ménagerie	936	58,1	93,8	61,4	35,7	2,6	0,9
	Jumelages	940	38	42	10,5	4	0,3	0,4
	Subventions aux sociétés locales	940	20,1	24,2	20,4	41	0,3	0,2
	Élections	940	4,7	18,9	308	14,2	1,1	0,2
Syndicat d'initiative	940	13	15	15,4	2	0,1	0,1	
Divers		553	566,9	2,5	13,9	1,1	5,6	
	<b>TOTAUX.....</b>		8.896,1	10.246,5	15,2	1.350,4	100	100,0
<b>RECETTES</b>	Versements représentatifs de la taxe sur les salaires	971	3.447,5	4.050,5	17,5	603	44,6	39,5
	Centimes additionnels	977	2.744,2	3.298,1	20,2	553,9	41	32,2
	Subvention compensatrice des exonérations pour constr. neuves	977	808,1	851,1	5,3	43	3,2	8,3
	Enlèvement des ordures ménagères	967	700	790	12,9	90	6,7	7,7
	Autres droits et taxes		515,7	611,5	23,4	95,8	7,1	6
	Services rendus dans les écoles	943	313,1	308,5	-1,5	-4,6	-0,4	3
	Autres services gérés directement		318,5	295,8	7,1	-28,7	-1,6	2,9
	Services concédés	966	49	41	-16,3	-8	-0,6	0,4
		<b>TOTAUX . . . . .</b>		8.896,1	10.246,5	15,2	1.350,4	100,0

## Dépenses



	1970	1971	Variation
Ecoles	3.725.000	4.276.900	+ 13 %
Loisirs	1.462.500	1.823.700	+ 20 %
Aide sociale (*)	682.600	768.200	+ 11 %
Fonctionnement	3.026.000	3.377.700	+ 10 %
Versements représentatifs	3.448.000	4.065.500	+ 18 %
Subvention compensatrice	808.100	851.100	+ 5 %
Recettes diverses	1.471.100	1.535.300	+ 4 %
Centimes additionnels	2.754.200	3.298.100	+ 20 %
Autres taxes	414.700	496.500	+ 20 %
Personnel	2.976.300	3.464.600	+ 16 %
Matériel	2.759.100	3.277.600	+ 19 %
Subventions	1.255.200	1.619.900	+ 23 %
Annuité de la dette	1.653.600	1.696.100	- 1 %
Contingents	485.200	523.800	+ 8 %
Investissements autofinancés	868.000	944.300	+ 9 %
	9.997.400	11.466.300	+ 15 %

Les rayons des cercles sont proportionnels aux totaux des colonnes A et C du tableau 3. Les angles sont proportionnels dans chaque année au montant de la rubrique. Les pourcentages indiquent la variation de la rubrique d'une année à l'autre.

(\*) Il faut noter qu'une partie de l'aide sociale est incluse dans d'autres rubriques, comme les tarifs préférentiels de classes de neige ou de cantine, par exemple.

## GUY THION

**MAITRE-PATISSIER**  
vous recommande

SES SPECIALITES DE SORBETS ET GLACES ET SA  
GAMME D'ENTREMETS FINS — SES SUGGESTIONS  
POUR VOS COCKTAILS — SES CELEBRES CHOCO-  
LATS DE RECETTE SUISSE

78, rue Houdan ~ 92-SCEAUX  
☎ 702-03-78

## SOFRAPEINT

20 % de remise  
sur papiers peints, peinture

MAGASIN AU FOND DE LA COUR

10, rue du Four (place Voltaire)  
92-SCEAUX ☎ 702-00-95

**SOCIETE D'EXPLOITATION  
DE L'ENTREPRISE GENERALE**

### R. GUTEL

Serrurerie - Charpente en fer - Menuiserie métallique  
Agencements de magasins - Fer forgé - Rampes

TRAVAUX NEUFS - ENTRETIEN  
DEPANNAGE RAPIDE

21, rue Ravon - 92-BOURG-LA-REINE  
Tél. : 702-05-51 et 03-19

## Achetez à Sceaux

## COURS PAUL VALÉRY

- \* ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (mixte). Du jardin d'enfant à la 7°
- \* ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. Jeunes gens, jeunes filles, de la 6° aux classes terminales (A B C D)



- Son équipe de professeurs spécialisés, à l'expérience pédagogique efficace.
- Ses locaux modernes dans un cadre agréable.
- Ses classes à effectif réduit.
- Son système de rattrapage systématique pour remise à un bon niveau scolaire.
- Son enseignement traditionnel enrichi de travaux pratiques et de projections.

### Externat — Demi-Pension

situé à 50 mètres du métro (ligne de Sceaux)

46, RUE DU LYCEE ~ 92 - SCEAUX ☎ 350-23-15

## Sireine - Automobile

Concessionnaire **PEUGEOT**

12 bis, avenue du Général-Leclerc  
92 - BOURG-LA-REINE  
☎ 350-48-40 +

Essais et Présentation  
204 — 304 — 404 — 504

OCCASIONS TOUTES MARQUES  
SELECTIONNEES



Faites laver votre voiture  
en moins de 5 minutes avec  
notre portique

AUTOMATIQUE  
« KIBROS ELECTRONIQUE »

STATION-SERVICE  
MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE



## La rentrée scolaire

Henri WATREMEZ  
Maire adjoint

La rentrée scolaire à Sceaux a été marquée par des changements qui concernent les structures et le personnel de direction, aussi bien dans le premier cycle du second degré que dans l'enseignement préélémentaire et primaire.

### Écoles communales

Si la baisse des effectifs a provoqué la fermeture d'une classe maternelle au Petit-Chambord, en revanche l'ouverture d'une classe supplémentaire à la maternelle du Centre et dans les deux écoles des Clos-Saint-Marcel, demandée l'année dernière, a été obtenue. Ces trois établissements pourront donc fonctionner dans de meilleures conditions.

Ajoutons qu'à l'école primaire des Clos-Saint-Marcel, la Directrice bénéficie désormais d'une décharge totale de service d'enseignement, et que la valse des suppléantes et des remplaçantes, que les familles avaient déplorée l'année dernière, ne se reproduira pas cette année.

Aux Blagis et au Centre, les deux écoles élémentaires ont fusionné. Toutes les classes ont été regroupées dans l'ex-école de garçons, quelques-unes étant logées toutefois dans l'ex-école de filles. Celle-ci, dans les deux groupes, est réservée provisoirement au second degré : 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de C.E.G. et, en outre, au Centre, 6<sup>e</sup> de C.E.S.

Au total, les effectifs de rentrée sont presque identiques à ceux de septembre 1970 :

- écoles maternelles 906, contre 896;
- écoles primaires 1.388, contre 1.387.

Une augmentation prochaine est à prévoir du fait de l'occupation de logements neufs dans le courant de l'année.

Les changements de structures ont entraîné de nombreuses mutations dans le personnel de direction.

Mme BRAMET avait été chargée, à titre provisoire, il y a un an, de la direction



CARCALY, assurait depuis 7 ans, à la satisfaction générale, la direction de l'école de garçons et du G.O.D. Conformément à ses vœux et à ceux de la Municipalité, il a été nommé Sous-Directeur du C.E.S. Marie-Curie. Une seule directrice quitte son poste sans que son départ ait quelque rapport avec la réforme de l'enseignement. C'est Mme TILLARD qui, après avoir dirigé pendant 14 ans l'école maternelle des Blagis, vient de prendre sa retraite. Qu'elle nous permette de dire en quelle estime la tenaient les familles du quartier et tous ceux qui avaient eu l'occasion d'apprécier sa valeur professionnelle et sa gentillesse. Deux de ses collègues des Blagis, Mme CETTOUR et Mlle HUMBERT, maîtresses de classes primaires, qui ont fait bénéficier des centaines de jeunes Scéens de leur talent pédagogique et de leur dévouement, ont fait valoir également leur droit à la retraite. A la veille des vacances, au cours d'un vin d'honneur, M. GULDNER a tenu à remercier tous ces enseignants du bon travail qu'ils ont accompli dans nos écoles et à féliciter ceux d'entre eux qui viennent d'être promus.



du C.E.G. mixte et de l'ex-école de filles du Centre (devenue mixte), et elle s'était acquittée avec dévouement d'une tâche lourde et délicate. Elle a été promue directrice d'un C.E.G. de Paris. M. CHAMEROY exerçait l'année dernière, à titre provisoire également, les fonctions de directeur à l'ex-école de garçons, et il s'était fait vivement apprécier par sa conscience professionnelle et sa compétence. Il a vu ses mérites récompensés par sa nomination au poste de Directeur d'une école de 18 classes à Issy-les-Moulineaux. Mlle SAUVESTY, qui pendant une douzaine d'années s'est dépensée avec tant d'ardeur et de succès au C.E.G. et à l'école de filles des Blagis, a été promue, comme il se devait, Sous-Directrice du C.E.S. Lakanal, tout en gardant la responsabilité de classes de C.E.G. qui subsistent dans ce groupe. Son collègue et voisin, M.

Trois postes de direction devaient être pourvus. L'École primaire du Centre a été confiée à Mme BENTEYIN, qui assurait l'année dernière la direction d'une école de Nanterre. Celle des Blagis a pour directrice Mme TRIVIAUX, qui exerçait au-

paravant les mêmes fonctions à Mont-rouge, et Mme CAUFILLIER, ancienne directrice d'une école maternelle de Vigneux (91), succède à Mme TILLARD.

Nous avons des raisons de croire qu'il convient de se féliciter de ces nominations, et nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles directrices.

## C.E.S.

Les deux C.E.S. se sont ouverts à la date prévue, leur mise en place commençant par l'installation des sixièmes. Rappelons à ce propos que l'ex-école de filles du Centre accueille provisoirement les cinq classes du C.E.S. Marie-Curie, tandis que les six classes du C.E.S. Lakanal occupent les locaux affectés jadis aux classes élémentaires du Lycée.

La répartition des élèves entre les deux établissements et les sections que comprend chacun d'eux a fait l'objet de plusieurs séances de travail, où les représentants des parents d'élèves et de la Municipalité ont collaboré avec l'Inspection départementale.

Une difficulté majeure s'est présentée au sujet de la constitution des classes de transition. Pour que chacun des deux C.E.S. en possède une, seul moyen de permettre des réorientations éventuelles sans changement d'établissement, les autorités académiques ont dû se résoudre à réunir dans cette section les élèves, très peu nombreux, que la Commission y avait affectés et les enfants qui auraient dû entrer dans la cinquième de transition des Blagis. Il va sans dire qu'il s'agit là d'un pis-aller, bien que ces classes soient peu chargées: 24 élèves au C.E.S. Marie-Curie, 16 à Lakanal. Rappelons enfin que la direction des deux C.E.S. est assurée dans l'un par Mlle VECHOT, Directrice du Lycée, et, dans l'autre, par M. MOUIEL, Censeur du premier cycle.

## C.E.T. et lycées

La stabilité des effectifs, que nous avons constatée dans les écoles communales, s'observe également au Collège d'Enseignement technique de la rue de la Marne.

Dans les deux lycées, on remarque, en revanche, un certain allègement du premier cycle (sixièmes non comprises) : 23 classes à Lakanal, au lieu de 28 en 1970-71; 19 au lieu de 23 à Marie-Curie, ceci étant dû en partie à la croissance des C.E.S. des communes voisines.

Le second cycle, au contraire, compte, dans les deux établissements, une classe de plus : 30 au lieu de 29 à Lakanal, 34 au lieu de 33 à Marie-Curie.

L'annexe technique de Lakanal possède comme l'année dernière 7 divisions. Quant aux classes préparatoires de ce lycée, leur nombre a augmenté d'une unité, passant de 12 à 13, par suite de l'ouverture d'une « mathématiques spéciales C ».

Dans les deux établissements, le problème de la surveillance se pose avec acuité, par suite de l'application des nouvelles normes : un poste de surveillant pour 5 classes, au lieu de 3, dans le premier cycle; 1 pour 8, au lieu de 5, dans le second cycle.

## Centre d'orientation scolaire et professionnelle

Le Centre d'orientation scolaire et professionnelle de Sceaux, jusqu'ici annexe de celui de Montrouge, est maintenant autonome et possède en la personne de Mme BADEZ, que les enseignants et bien des familles connaissent depuis deux ans, en tant que conseillère, une directrice pleinement qualifiée. D'autre part, un conseiller supplémentaire est venu renforcer l'équipe qu'elle anime désormais.

Il reste à installer les services dans des locaux solides et plus vastes. Cette question fait en ce moment l'objet de nouvelles études, de même que plusieurs autres, relatives, comme elle, à l'amélioration de l'équipement scolaire de la commune.

H. WATREMEZ

## Bourses municipales

Des crédits ont été inscrits au budget de la Commune en vue de l'octroi de bourses à des enfants de Sceaux appartenant à des familles modestes et fréquentant des établissements scolaires de second degré (lycées, collèges, collèges techniques, C.E.S. et C.E.G., classes de fins d'études ou de transition comprises).

Des bourses peuvent être attribuées également à des enfants de Sceaux qui fréquentent les écoles élémentaires de la Ville.

Peuvent être intéressées en particulier les familles dont les enfants n'ont pu obtenir une bourse d'Etat ou fréquentant les C.E.S. de Sceaux, établissements d'Etat, où la gratuité des fournitures scolaires est réduite au prêt de quelques livres, alors qu'elle est complète dans les C.E.G.

Les formules de demande peuvent être remplies au Secrétariat de la Mairie (rez-de-chaussée). Se présenter muni :

1. du livret de famille;
2. des trois derniers bulletins de paie;
3. d'un extrait des rôles des contributions;
4. des certificats de scolarité.

## La parole aux associations de parents d'élèves...

### Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E., dite Fédération Cornec)

#### ● Conseil de Sceaux-Centre

En cette rentrée 1971, des problèmes graves et angoissants se posent à l'Ecole publique et à ses élèves avec plus d'acuité que jamais, tandis qu'un fossé se creuse — parfois tragiquement — entre les générations. Dans ces conditions, les parents isolés se sentent impuissants en face de leurs problèmes : leur regroupement est indispensable pour défendre efficacement les intérêts de leurs enfants, ainsi qu'une information permanente nécessaire pour exercer le « métier de parent ».

La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles publiques (F.C.P.E.), présidée par M<sup>e</sup> Cornec, apporte cette force et cette information.

Fort de poids de ses deux millions et demi d'adhérents, cette Fédération qui est représentée dans tous les organismes paritaires exerce son action auprès des Pouvoirs publics pour obtenir :

- la démocratisation véritable et la gratuité réelle de l'enseignement;
- la diminution des échecs scolaires par le dépistage précoce des handicaps et l'emploi de méthodes actives d'éducation;
- le respect de la laïcité de l'école;
- la revalorisation de la fonction enseignante;
- des crédits décents permettant non seulement de faire face à une expansion normale, mais d'adapter l'Ecole au monde moderne en la dotant des locaux et des moyens indispensables à cette mission.

Le Conseil local de Sceaux-Centre s'inspire depuis vingt ans de ces principes pour promouvoir une collaboration

entre parents et éducateurs permettant de résoudre les problèmes immédiats. Il participe aux commissions municipales et aux commissions de la Maison de la Culture. Au sein de l'Union locale, il collabore étroitement avec les conseils des autres établissements de Sceaux. Ainsi, l'année dernière, par exemple, ce Conseil a soutenu l'action de la Municipalité en faveur de la construction urgente d'une Ecole normale d'instituteurs dans les Hauts-de-Seine, et contre la suppression des enseignements spéciaux; il est intervenu efficacement auprès du Rectorat alors qu'il manquait deux professeurs d'anglais sur trois à la rentrée 1970 au C.E.G. de la rue Marguerite-Renaudin; il a révélé avec force à l'Inspection d'Académie les problèmes posés par la transformation en C.E.S. mixtes des premiers cycles des lycées de Sceaux; il a suggéré aux responsables de la Caisse des écoles des solutions

pratiques au problème de la cantine scolaire en organisant une visite au « Restaurant d'enfants » de Montgeron; il a souligné auprès des élus municipaux les carences de notre ville en matière d'infrastructure médico-sociale et d'équipements sportifs.

De plus, il a organisé, en liaison avec les éducateurs, des tables rondes et des conférences-débats destinées à informer les parents pour qu'ils puissent agir en connaissance de cause. Enfin, en liaison avec l'Ecole des parents, des cercles de réflexion ont permis aux adhérents de la F.C.P.E. de « repenser » les relations qu'ils ont avec leurs enfants.

Mais les problèmes sont complexes et les habitudes tenaces.

Toutes les bonnes volontés sont nécessaires pour y faire face (1).

L'Assemblée générale des adhérents et des amis du Conseil de parents d'élèves de Sceaux-Centre s'est tenue le vendredi 8 octobre à 21 h, salle des baraquements, 95, rue Houdan. Parents et éducateurs ont pu y exposer leurs préoccupations; un nouveau Comité a été élu pour l'année 1971/1972.

**Venez travailler avec nous.**

**G. HAUSER,**  
Président.

#### ● Conseil des écoles maternelle et primaire des Clos Saint-Marcel

Le Conseil des parents d'élèves pour les écoles maternelle et primaire des Clos Saint-Marcel, mis en place au cours de l'année scolaire 1970-71 informe tous les parents intéressés qu'il se tient à leur disposition pour tous problèmes concernant leurs enfants et la vie de l'école.

Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser à :

- M. ALLIÉ : 33, avenue Jules-Guesde, tél. : 660-25-67;
- Mme ABERGEL : 54, rue du Docteur Thore, tél. : 350-67-73;
- M. DUFOURG, 6, avenue Jules-Guesde, tél. : 702-72-01.



#### Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public - P.E.E.P., dite Fédération Armand (2)

#### Union des parents d'élèves du district de Sceaux

Chaque année, au moment de la rentrée scolaire, beaucoup de parents se posent la question : à quelle association de parents adhérer ? En effet, deux, souvent trois associations sont en présence, qui relèvent de tendances différentes.

L'Union des parents d'élèves du district de Sceaux est affiliée à la Fédération des Parents d'élèves de l'enseignement public, dite P.E.E.P. ou plutôt Fédération Armand, du nom de son Président. Cette Fédération, qui est la plus représentative dans l'enseignement secondaire, étend progressivement son action dans l'enseignement primaire. Elle ne comprend que

des parents et n'a aucun lien avec quelque parti politique ou quelque organisation syndicale que ce soit.

L'Union regroupe les A.P.E. des deux lycées de Sceaux, des C.E.S. de Sceaux, Bourg-la-Reine et Bagneux, et des groupes scolaires du Centre, du Petit-Chambord et des Clos Saint-Marcel. L'an dernier, l'Union a eu pour adhérents les parents de 2.000 enfants, ce qui lui donne la première place parmi les organisations locales représentant les parents.

Son action s'appuie :

— d'une part, sur la solidité de l'organisation fédérale (Fédération nationale, Union régionale, Union départementale);  
— d'autre part, sur une structure très décentralisée de chaque A.P.E. (correspondants de classe, responsables par niveau de classes, Comités) permettant de représenter les parents dans les divers conseils d'établissement.

Ses réalisations principales : bulletins et circulaires d'information, cours de mathématiques modernes pour les parents, participation aux travaux de la Commission d'entrée en 6<sup>e</sup> et à l'organisation des bourses aux livres, journées d'information sur les professions.

*Principaux responsables :*

Union : MM. RANDON (350-29-44) et RENOULT (350-14-76).

A.P.E. Marie-Curie : M. VIAL (702-65-63).  
A.P.E. Lakanal : M. KOEHLIN (702-68-89).

A.P.E. R.-Rolland, Bagneux : M. LE PEN (735-29-70).

A.P.E. E.-Galois, Bourg-la-Reine : M. RAIMBERT (702-61-89).

A.P.E. Sceaux-Centre : MM. RENOULT (350-14-76) et BRUN (350-12-63).

A.P.E. Petit-Chambord : MM. FRESNEAU (350-07-08), BACHOT (702-84-06) et de CLAVIERE (350-09-68).



#### Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves - U.N.A.A.P.E. (3)

#### ● Association autonome des Parents d'élèves du lycée Lakanal (4)

##### *Lettre aux parents*

La situation dans l'enseignement public, et plus particulièrement dans l'enseignement secondaire, inquiète les parents.

Ils sont inquiets dans le présent. Ils sont inquiets pour l'avenir de leurs enfants.

Chaque trimestre apporte son lot de grèves et de désordres. C'est presque devenu une tradition, une tradition derrière laquelle on discerne sans peine des visées politiques que la démagogie n'arrive plus à cacher.

Il y a plus grave. La violence et l'intimidation ont acquis droit de cité. Des minorités monopolisent le droit d'expression au profit de leurs projets incendiaires.

Qui n'est pas d'accord, est menacé.

Et tous les jours, on annonce l'extension du désordre plus que son reflux.

Alors les parents s'interrogent.

Comment peut-on effectuer de bonnes études dans un organisme universitaire voué au désordre ?

Comment peut-on garantir l'équilibre physique, mental et moral des futurs citoyens, compte tenu des multiples incitations dont les jeunes font l'objet ? (hors de l'école, mais aussi dans l'école).

Ces excès servent-ils l'idéal démocratique ?

La ruine de l'enseignement laïque n'incite-t-elle pas de nombreux parents à s'adresser ailleurs ? (le mouvement n'est-il pas déjà commencé ?)

L'anarchie présente ne donnera-t-elle pas tôt ou tard, à notre jeunesse, la nostalgie de l'ordre à tout prix, d'un ordre totalitaire ?

Mais alors que peut-on faire ?

Si, par routine, vous admettez l'action d'une association de parents dépendant d'un parti politique, et à ce titre, complice de l'agitation, ou si vous restez isolé, vous ne pouvez rien faire.

En revanche, vous pouvez beaucoup si vous soutenez les associations autonomes de parents, qui loin d'entretenir pour le passé un respect exclusif, travaillent à un renouveau en profondeur de la pédagogie comme des matières enseignées.

Vous pouvez beaucoup si vous soutenez les associations autonomes attachées au maintien et au développement des valeurs morales et intellectuelles.

Sachez cependant qu'elles sont intraitables sur deux points :

— le droit prioritaire de la famille sur l'éducation des enfants;

— la stricte neutralité de l'enseignement sur le plan philosophique, religieux et politique, principe qui était traditionnellement celui de la République, celle de Ferry, celle de Jaurès, mais qui est depuis constamment violé et que nous entendons bien maintenir en nous opposant partout à l'endoctrinement, aux violences et au désordre.

Parents, mesurez vos responsabilités envers vos enfants.

Aidez-nous à défendre un enseignement respectueux des hommes et des femmes qu'ils seront demain.

**G. BESSONNET,**  
Président,

Délégué régional de l'U.N.A.A.P.E.

#### ● Association autonome des parents d'élèves des écoles publiques du premier degré de Sceaux (5)

##### *Lettre aux parents*

Votre enfant va commencer ou poursuivre ses études dans le cycle élémen-

(1) Il est possible de prendre contact avec Mme BELLE, 3, allée des Troènes, Tél. : 350-19-78.

(2) B.P. n° 9 - Sceaux.

(3) 177, rue Saint-Jacques - Paris.

(4) 17, rue des Jockos - Sceaux.

(5) B.P. n° 3 - Sceaux.

taire; il est admis que cette phase de la formation revêt une importance décisive pour son avenir; c'est pourquoi vous avez le devoir de vous intéresser à la vie de l'école, à l'organisation des études, aux changements qui se préparent. Certes, dans le désarroi actuel des idées, ce n'est pas la tâche aisée, mais en vous groupant au sein de l'Association autonome des parents d'élèves, vous aurez le loisir d'éclairer votre jugement et d'infléchir, en connaissance de cause, dans le sens favorable, les mutations que l'avenir proche nous réserve.

Notre Association, vous le savez, est jeune; en la créant, il y a deux ans, nous avons rompu avec le système de représentation unique qui était de règle jusque-là, et nous avons pris conscience à l'époque qu'en ce domaine, comme en d'autres, seule la pluralité d'associations permet l'exercice d'une démocratie vivante, en offrant à tous les courants de pensée de trouver une juste expression.

Notre Association est autonome, c'est-à-dire que nous sommes une organisation de parents et rien de plus; notre indépendance à l'égard de toute formation idéologique, politique, syndicale ou religieuse est totale et c'est pourquoi, n'ayant crainte d'affirmer le rôle éminent des parents en matière d'éducation, nous pouvons prendre sur tous les problèmes de l'heure, des positions qu'en conscience, seul dicte l'intérêt de nos enfants. Pour qu'il n'y ait pas opposition entre éducation familiale et éducation sco-

laire, qu'au mieux il y ait cohérence entre l'une et l'autre, nous défendons le principe de la laïcité de l'école publique, l'école laïque étant pour nous une école ouverte à tous, où l'enseignement dispensé n'est le support d'aucune conception philosophique ou religieuse particulière.

Affiliée à l'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves, notre Association participe de la puissance de ce mouvement qui, animé des mêmes idéaux que nous-mêmes, affirme de plus en plus, chaque jour, sa présence et son influence dans toutes les académies; l'U.N.A.A.P.E. entretient des rapports très confiants avec le Ministère de l'Education nationale et participe sur un pied d'égalité avec les autres fédérations à toutes les instances.

Au regard des problèmes pédagogiques, aux zéloteurs des bouleversements à tout prix qui croient que le changement est toujours signe de progrès, nous opposons une attitude plus réfléchie; nous considérons qu'il faut rendre au culte de l'effort sa prééminence dans le système éducatif et qu'il est malsain de faire suivre l'abaissement du niveau des élèves par l'abaissement du niveau des études.

Parents qui partagez nos idées, vous avez le devoir d'adhérer à l'Association autonome des parents d'élèves.

**Maurice ROSEAU,**  
Professeur à l'Université de Paris,  
Président.

## Cours d'arboriculture (1971-1972)

La réouverture des cours gratuits d'arboriculture fruitière a eu lieu le dimanche 10 octobre 1971, à 10 heures.

Comme les années précédentes, ces cours sont assurés par M. BELOT, Directeur du Centre horticole, au Jardin-école de la Commune, derrière la Mairie, 122, rue Houdan, ou à la Salle municipale, 68, rue Houdan.

Ces cours théoriques et pratiques sont destinés à tous ceux qui s'intéressent à la culture fruitière.

### Calendrier et sommaire des cours Jardin-école

**10 octobre 1971 : généralités sur la culture fruitière; la vie d'un arbre; rôles de la racine, la tige, la fleur, le fruit.**

**14 novembre 1971 : notions de sol, les fumures, plantations des végétaux.**

**12 décembre 1971 : taille d'hiver des pommiers et des pommiers.**

### Salle municipale

**13 février 1972 : création d'un jardin d'agrément, établissement de pelouses.**

**12 mars 1972 : les rosiers : origine et entretien (projection de diapositives).**

### Jardin-école

**9 avril 1972 : taille des rosiers, pêchers, groseillers, framboisiers, de la vigne.**

**14 mai 1972 : opérations fruitières d'été : ébourgeonnement, pincement, éclaircissage des fruits.**

**11 juin 1972 : ensachage des fruits; traitements insecticides et fongicides; greffage à œil dormant.**

# L'Opel Manta est là!



La race sportive conçue pour l'Europe  
Venez vite l'essayer chez votre concessionnaire

Votre CONCESSIONNAIRE

# OPEL

Etablissements

## F. Loiseau

118, rue Houdan ~ SCEAUX

☎ 702-72-50

CENTRE D'ESSAIS :

**KADETT - ASCONA - MANTA - REKORD  
G.T. - COMMODORE - ADMIRAL - DIPLOMAT**

## Les élections du 19 juin 1971

Inscrits .....	240
Votants .....	139
Blancs et nuls .....	1
Suffrages exprimés .....	138

### Ont obtenu :

Mme GIRARD .....	129 voix, élue.
M. LAROUSSINIE .....	109 voix, élu.
Mme AIMARD .....	105 voix, élue.
Mme ALLIE .....	34 voix.
Mme RHEIN .....	33 voix.

## Tarifs des repas à la cantine scolaire

Au cours de sa séance du 19 juin dernier, le Comité d'administration a dû décider pour des raisons impérieuses, le relèvement des tarifs des repas à la cantine scolaire.

En effet, le compte administratif 1970 a fait apparaître pour ce service une dépense de 631.772 F, à laquelle il convient d'ajouter les dépenses administratives, 46.936 F, soit au total 678.708 F.

Les recettes s'étant élevées à 438.700 F, le déficit est de 240.000 F (arrondi). Il s'explique par le rapprochement de ces deux chiffres :

- prix de revient moyen d'un repas : 5,59 F;
- participation moyenne familiale par repas : 3,32 F.

Le déficit de ce service a été couvert par une subvention du Conseil municipal : 240.000 F, représentant la valeur de 4.800 centimes additionnels, soit 7,4 % du nombre des centimes votés par le Conseil municipal pour l'exercice 1970.

Or la pression fiscale exercée sur les contribuables vient d'être augmentée pour l'exercice 1971 et elle doit rester compatible avec les ressources des assujettis.

Sans doute l'Administration municipale doit-elle avoir le souci de son rôle social, mais elle a le devoir de demander à ceux qui ont des ressources suffisantes un juste prix du service rendu. Elle se doit par conséquent d'ajuster le prix des repas pour ramener le déficit à un montant raisonnable.

De plus, les tarifs de la cantine n'ont pas changé depuis trois ans, alors que durant cette période l'augmentation :

- du prix des denrées alimentaires a été de 30 %;
- des charges salariales de 25 %;
- des indemnités de surveillance de 45 %.

Par ailleurs, le nombre des repas servis à la cantine n'est plus que de quatre par semaine au lieu de cinq, alors que les frais de personnel et les frais généraux ont augmenté. En outre nous devons acquitter la T.V.A. (environ 7 %). Enfin, depuis le début de cette année, l'augmentation des prix et des charges a été d'environ 6 %.

C'est pourquoi, comme l'ont fait ou vont le faire les autres communes, le Conseil d'administration de la Caisse des écoles a décidé un relèvement général des tarifs. Le prix des repas a donc été modifié comme l'indique le tableau ci-dessous.

Quotient familial (*)	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Inférieur à 200 F..	1,00 F	
Inférieur à 250 F..	1,20 F	1,50 F
Compris entre :		
— 251 F et 300 F	1,90 F	2,25 F
— 301 F et 400 F	2,50 F	3,00 F
— 401 F et 500 F	3,10 F	3,50 F
— 501 F et 600 F	3,70 F	4,25 F
Au-delà de 600 F..	4,20 F	
Compris entre :		
— 601 F et 900 F		4,75 F
Au-delà de 900 F..		5,00 F

(\*) Le quotient familial est la somme dont dispose une famille par mois et par personne.

Faisons remarquer en terminant que même le tarif le plus élevé (5 F) est inférieur au prix de revient d'un repas en juin 1971 (5,93 F).

## Colonies de vacances d'été

La Caisse des écoles a organisé au cours de l'été 1971 trois colonies de vacances à Pelvoux (Hautes-Alpes) pour les adolescents, Mansigné (Sarthe) et Neustadt en bordure de la mer Baltique. D'autre part, six élèves de nos collèges d'enseignement général ont été accueillis par des familles de notre ville jumelle anglaise.

Nous rappelons à cette occasion que des tarifs dégressifs pouvant aller jusqu'à la gratuité permettent aux familles les plus modestes de faire bénéficier leurs enfants de ces divers séjours.

Une particularité de ces colonies de vacances d'été fut d'accueillir à Mansigné et pour la deuxième année consécutive, des enfants de Royal Leamington-Spa et de Brühl, villes jumelées à Sceaux.

Au mois de juillet, ce fut un groupe mixte de vingt jeunes Allemands, encadrés par leurs moniteurs bilingues et en août, quatorze jeunes Anglais encadrés par une monitrice parlant le français. L'entente parfaite entre les responsables de tous ces enfants et nos propres moniteurs, comme l'organisation, bien accueillie, d'une visite de trois jours de Paris et la région parisienne par la Caisse des écoles et le Centre scéen des amitiés internationales, permet de croire que ces initiatives seront renouvelées en 1972.

## Centre aéré (grandes vacances 1971)

Le Centre aéré a fonctionné cette année pendant 29 jours :

- du 1<sup>er</sup> au 13 juillet : 44 enfants, dont 22 d'âge maternel;
- du 16 au 31 août : 43 enfants, dont 20 d'âge maternel;
- du 1<sup>er</sup> au 13 septembre : 96 enfants, dont 41 d'âge maternel.

Les activités ont été diverses et les sorties, soit en car municipal dans les bois des environs, soit à pied au parc de Sceaux ou au parc Hachette, ont bénéficié du beau temps de l'été.

Quelques excursions d'une journée entière ont conduit les enfants aux Sources de la Bièvre (plage aménagée), à la Vallée des Peaux-Rouges, dans l'Oise, au Zoo de la Mer de sable à Ermenonville. Un grand car a été loué par la Caisse des écoles pour ces déplacements. Tous les matins, les enfants qui aiment la natation — et ils apprécient l'eau de plus en plus — ont été conduits à la piscine des Blagis.

En résumé, le Centre aéré s'est déroulé dans une bonne ambiance et sans incidents.

## Colonies de vacances d'hiver

Deux colonies seront organisées, l'une à Noël et l'autre à Pâques afin de permettre la pratique du ski.

Ces deux colonies se dérouleront dans un cadre de haute montagne, dans les Alpes.

Elles sont destinées aux enfants de Sceaux de 11 à 14 ans, fréquentant les établissements scolaires de la ville.

Les inscriptions sont reçues à la Mairie (Bureau de la Caisse des écoles, 2<sup>e</sup> étage), depuis le 15 octobre. Le nombre de places est limité.

CHAUFFAGE — PLOMBERIE — COUVERTURE — AIR CHAUD  
APPAREILS SANITAIRES MAZOUT

## Ent. Y. Beurdouche

73, rue Boucicaut ~ 92-FONTENAY-AUX-ROSES (place de la Mairie) ☎ 702-11-74



### s. a. CABINET BURDET

108, rue Houdan - SCEAUX — Tél. : 702-03-08

affilié à la Caisse de Garantie  
**VENTE - LOCATION - GERANCE**

## THÉRÈSE

HORTICULTEUR - FLEURISTE

PLANTES VERTES — PLANTES FLEURIES  
PLANTES A MASSIF ET ARBUSTES  
GERBES — CORBEILLES — COURONNES

14, Sentier de la Tour - 92-SCEAUX

☎ 350-45-03

Je me suis rendu compte par moi-même de l'effort  
produit par un teinturier de Sceaux :

Il propose à sa clientèle à des prix honnêtes un choix  
de nettoyages et de lavages : **linge-press**  
linge main - chemises - rideaux - voilages  
pressing multi-services, etc...

**Le cadre de ce magasin réserve un excellent accueil  
et permet aux habitués de bonnes affaires.**

*Une adresse à conseiller :*

## Teinturerie de Sceaux

Maison FAYT

94, Rue Houdan - 92-SCEAUX - Tél. 702-19-34

## Voyage en Champagne, au mois de mai dernier, du Groupe des jeunes handicapés de Sceaux

La Municipalité ayant loué à son intention deux mini-cars, le Groupe des jeunes handicapés de notre commune a pu parcourir la Vallée de la Marne, du 28 au 31 mai dernier.

De Verzy, lieu d'hébergement, ils ont rayonné pour visiter les Faux de Verzy (arbres millénaires), Reims, Epernay et les caves d'une grande marque de Champagne.

Il convient de féliciter vivement les jeunes animateurs du Groupe pour ces belles journées de plein air, de distraction, mais surtout de fraternité. J. P. P.

## L'association de placement et d'aide pour jeunes handicapés - A.P.A.J.H. (\*)

L'A.P.A.J.H. accueille tous les parents d'enfants handicapés quel que soit le handicap : mental, physique ou sensoriel, et quel que soit l'âge de l'enfant.

Elle accueille également les techniciens et les amis de l'enfance handicapée.

### Ses buts :

- assurer la liaison entre les enfants et adolescents handicapés, leurs parents, leurs professeurs, d'une part, les employeurs, les services officiels et les ministères, d'autre part;
- fournir une aide aux enfants ou adolescents handicapés et à leurs familles;
- créer des établissements d'éducation et de soins, des foyers d'accueil à l'intention des enfants, adolescents et adultes handicapés;
- organiser leur formation professionnelle, favoriser leur embauche et leur insertion sociale;
- organiser leurs loisirs et leurs vacances.

### L'assurance survie

C'est la réponse à la question : que deviendra mon enfant lorsque je disparaîtrai ?

L'assurance survie permet de garantir pécuniairement l'avenir de l'enfant handicapé ne pouvant jouir de son autonomie sociale.

Un contrat collectif est ouvert aux parents d'handicapés mentaux, physiques ou sensoriels.

(\*) 6, rue Molière, Paris-1<sup>er</sup>. Tél. : 742-95-40.



Une initiative dont le renouvellement sera sûrement très bien accueilli...

Il n'existe aucune limite d'âge pour l'enfant. Les parents doivent avoir moins de 60 ans au moment de la souscription; cependant, entre 60 et 65 ans, ils peuvent souscrire un contrat assurant les mêmes rentes mais avec des primes plus importantes. Le père et la mère peuvent souscrire chacun un contrat.

## Communiqué de l'Union des familles de malades mentaux et de leur association - (U.N.A.F.A.M.)

**Parents de malades mentaux, ne restez pas isolés, amis de malades ou d'anciens malades, soutenez l'effort de l'U.N.A.F.A.M.**

### Ce qu'est l'U.N.A.F.A.M.

C'est une association qui a été créée le 4 août 1963, reconnue d'utilité publique. Elle groupe, sur le plan national, les familles et amis de malades mentaux. Plus de 40 sections départementales existent à ce jour.

### Ses buts :

- alerter l'opinion et les Pouvoirs publics sur toutes les questions concernant la maladie mentale qui frappe tous les milieux; prendre contact avec le corps médical et tous les organismes officiels;
- promouvoir la création de foyers protégés, de centres de post-cure, d'ateliers d'aide par le travail et d'établissements susceptibles de recueillir des malades mentaux stabilisés;

- assurer l'avenir de nos malades devenus orphelins;
- venir en aide, sur le plan moral, aux familles éprouvées et désorientées.

### Ses réalisations

En union avec les autres associations, nous avons obtenu :

- la réalisation de l'assurance volontaire pour tous les malades;
- la mise à la disposition des familles d'une assurance survie;
- une assurance accidents et responsabilité civile, dont l'importance s'est confirmée à la suite du vote de la loi sur les incapables majeurs (loi du 3 janvier 1968 portant réforme du droit des incapables majeurs);
- un service social avec une assistante sociale spécialisée et un médecin conseiller psychologique qui reçoit les familles sur rendez-vous au siège de l'Association;
- un service de conseils juridiques;
- la promotion, sur l'initiative des sections départementales de l'U.N.A.F.A.M., des organismes de post-cure et de réadaptation pour malades mentaux;
- la participation à la création de milieux protégés;
- une résidence dans l'Yonne en faveur des malades mentaux stabilisés et un centre de réadaptation agricole dans le Pas-de-Calais.

En outre, nous étudions actuellement la création d'un organisme de gestion des biens, pour les familles qui ne peuvent résoudre ce problème par elles-mêmes.

Pour tous renseignements, s'adresser au Siège social : U.N.A.F.A.M. (Section des Hauts-de-Seine), 11, rue Tronchet, Paris-8<sup>e</sup>.

La Section des Hauts-de-Seine assure une permanence tous les mercredis, de 14 h 30 à 17 h 30.

## Dimanche 24 octobre 1971 : journée nationale des vieillards

Comme les années précédentes, le public sera sollicité le 24 octobre à l'occasion de la Journée nationale des vieillards.

Une quête, bien sûr, fera appel à la générosité de chacun. Mais le Comité d'organisation souhaite aussi qu'à cette occasion chacun s'interroge et s'informe sur les personnes âgées.

Alors que les prestations et les retraites des plus modestes parmi les personnes âgées viennent d'être sensiblement relevées (mais sans doute encore trop peu pour leur assurer une vie décente), on peut se demander pourquoi instituer encore une quête pour la Journée nationale des vieillards.

Que l'on n'oublie pas tout ce qui reste à faire en équipements collectifs pour l'animation, les loisirs et les occupations utiles, pour la promotion et le développement de la personne âgée.

Or, dans ce domaine, les œuvres et organismes privés qui sollicitent chacun en cette Journée des vieillards, font un travail d'avant-garde qui demande des ressources et dont la valeur est unanimement reconnue.

Mais qu'au-delà de ce geste de solidarité, chacun se demande ce qu'il peut faire, dans son immeuble, dans son voisinage, dans son quartier, dans sa commune, à titre individuel ou au sein d'un organisme spécialisé, pour que les personnes âgées se sentent vraiment à leur place, acceptées, respectées et aimées, dans une société qui leur doit beaucoup et dont elles sont membres à part entière.

## Exonération de la redevance " télévision "

Il peut être utile de rappeler que l'exonération de la redevance télévision est accordée :

1. à tout mutilé ou invalide, civil ou militaire, réunissant les conditions suivantes :

— être atteint d'une incapacité au taux de 100 %;

— vivre soit seul, soit avec le conjoint et ses enfants à charge, soit encore avec une tierce personne chargée d'une assistance permanente;

— ne pas être imposable à l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

2. à toute personne âgée d'au moins 65 ans (ou d'au moins 60 ans, en cas d'incapacité au travail) à condition qu'elle vive seule, ou avec son conjoint, ou avec une personne ayant elle-même qualité pour être exonérée et qu'elle appartienne à l'une des catégories suivantes :

— bénéficiaires de l'allocation aux vieux travailleurs salariés, du Secours viager, de l'allocation de veuf ou de veuve, de l'allocation aux mères de famille, de l'allocation spéciale, de la rente majorée ou de l'allocation supplémentaire du

Fonds national de solidarité, prévues au Code de la Sécurité sociale;

— bénéficiaires d'une pension ou rente de la Sécurité sociale ou d'une pension de retraite, lorsque le montant de leurs ressources ne dépasse pas, au moment où la redevance est due, les plafonds fixés par la réglementation pour avoir droit à l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité (\*).

Pour bénéficier de ces dispositions, l'intéressé doit réclamer, au Service régional des redevances, un formulaire spécial de déclaration sur l'honneur, qu'il convient de compléter.

(\*) Au 1-1-1971 :

- 4.750 F pour une personne seule;
- 8.161,10 F pour une veuve de guerre;
- 7.125 F pour un ménage.

## Distribution de bons de gaz

Les bons de gaz pour l'année 1971 sont délivrés à la Mairie jusqu'au vendredi 31 décembre 1971.

### Conditions exigées :

Ce sont essentiellement des conditions de nationalité, de domicile, de situation de famille et de ressources (demander à la mairie toutes précisions utiles).

### Pièces à fournir :

- le livret de famille;
- les bulletins de paye des mois de janvier, février et mars 1971;
- un certificat de non-imposition;
- pour les enfants âgés de plus de 16 ans, un certificat de scolarité.

## Communiqué de la C.C.A.F.R.P. réouverture des activités d'économie familiale

Ces activités spécialement destinées aux jeunes filles, jeunes femmes et mères de famille fonctionnent sous forme de :

- cours réguliers (une fois par semaine pendant toute l'année scolaire);
- sessions (durée variable : trois à six séances) se limitant à un problème bien précis;
- conseils individuels (pendant une permanence);
- informations sur des sujets d'actualité (sans inscription préalable).

Le programme établi avec les participantes peut comporter divers centres d'intérêt concernant :

- l'alimentation (cuisine, équilibre alimentaire, menus économiques);
- la maison (aménagement, équipement, ameublement, entretien);
- la coupe et la couture familiale;
- l'entretien des vêtements;
- le tricot à la machine et le crochet;
- l'organisation (budget, achats, emploi du temps, etc.);
- la vie familiale (éducation des enfants, hygiène, loisirs...).

Ces activités sont gratuites. Seul un droit d'inscription (10 F) est demandé pour l'année.

Une réunion d'information aura lieu un vendredi à 14 heures, au Centre socio-culturel, 2, rue du Docteur-Roux.

Renseignements et inscriptions au Centre socio-culturel.

## La Croix Rouge a repris ses activités

**Le vestiaire** est ouvert chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois, de 14 à 16 heures, dans les baraquements, 95, rue de Houdan, pour la distribution et la réception de vêtements à donner.

**Le foyer-club du 3<sup>e</sup> âge**, ouvert à tous, fonctionne chaque lundi, de 15 heures à 17 h 30, 17 bis, rue des Imbergères.

**La garderie des jeunes enfants** fonctionne, de 13 h 30 à 18 heures, dans les baraquements.

**Les cours de secourisme**, destinés à préparer le diplôme de secourisme de la C.R.F. et de la Protection civile, commenceront le 16 novembre 1971. Ils seront donnés chaque mardi et vendredi, à 21 heures, pendant 14 semaines; ils sont ouverts à toute personne âgée de plus de 16 ans. On peut s'inscrire à la permanence de la Croix-Rouge, dans Les Baraquements, soit chaque jeudi soir après dîner, soit le jour où les cours débutent, dans le même lieu. Des affiches confirmant la date seront apposées à la Mairie et chez les commerçants, en temps utile.

## Communiqué de la Protection Civile

Un homme est tombé dans la rue. Tout le monde demeure pétrifié, plein d'émoi et de pitié, mais qui va faire un pas vers lui ? Qui va savoir lui porter secours ? Qui aura le réflexe qui sauve ? Vous, pourquoi pas vous ?

L'accident doit provoquer un réflexe de secours efficace, compétent, adroit. Hésiter une seconde, c'est perdre une goutte de vie. Or, chaque jour, sur la route, sur les plages, partout, la liste des accidents s'allonge et arrive à concurrencer celle des morts par maladie. Chaque jour augmente le besoin de secours, le besoin de gens qui savent, qui peuvent porter secours. Car une intervention désordonnée ou hasardeuse risque d'être plus néfaste que bénéfique.

Vous sentez-vous capable du réflexe qui sauve ?

« Tous au secours de tous » est-il un cri de ralliement qui touche en vous une fibre humaine ?

Oui ? Devenez secouriste ! Vingt-quatre heures de votre vie consacrées à l'étude du secourisme sauveront des années d'autres vies. Il suffit d'être âgé de 16 ans, en bonne santé, pour commencer ces études entièrement gratuites, passer l'examen, obtenir le diplôme et le titre de secouriste.

**Apprenez le geste qui sauve, devenez secouriste.**

S'adresser à M. J. BONTE, 25, avenue Alphonse-Cherrier, 92-Sceaux.

## La rentrée à la Bibliothèque municipale

Comme tous les services culturels, la Bibliothèque municipale recommence une nouvelle année. Lors de sa brève fermeture de juillet, une importante partie de l'inventaire a pu être menée à bien avec ses corollaires de tri, de remplacement des livres trop abîmés, d'envoi à la reliure pour ceux qui peuvent encore servir; en tout, près de 15.000 volumes ont été manipulés : on a recollé des étiquettes, rafraîchi les couvertures...

Malheureusement, on ne peut repousser les murs et nous constatons à chaque nouvel achat combien nous sommes à l'étroit.

Pour nous reconforter, le recueil des actes administratifs du département des Hauts-de-Seine, dans son numéro du 17 mai 1971, publiait l'état comparatif des statistiques des livres prêtés à domicile, ville par ville, pour les années 1969 et 1970, et nous constatons que la Bibliothèque municipale de Sceaux tient la tête pour le nombre de livres prêtés par habitant; 3,08 pour 1970. Nos suiveurs viennent après avec 2,20...; ne nous rengorgeons pas trop vite, nous sommes encore loin des statistiques étrangères. Ces chiffres prouvent que la Bibliothèque est un équipement utile, nécessaire même et qui remplit son office.

Nous rappelons ci-après les horaires :

**Au Petit Château**, 9, rue du Dr-Berger :

— Service adultes : mardi, mercredi, vendredi, de 14 h à 18 h; jeudi, samedi, de 14 h à 19 h 30.

— Service enfants : mardi, de 16 h à 18 h; jeudi et samedi, de 14 h à 18 h.

**Aux Gémeaux**, 49, avenue Georges-Clemenceau :

— Adultes uniquement : du mardi au samedi, de 15 h 30 à 19 h 30.

**A l'Institut Florian**, 24 bis, rue des Ecoles (Institut spécialisé en langues et littératures occitanes);

— Samedi, de 14 h à 17 h.

Droit d'inscription annuel : adultes : 5 F; enfants : 2 F (jusqu'à 16 ans).

Prêt gratuit : 2 livres par personne pour 15 jours.

## Le Centre culturel " Les Gémeaux "

(saison 1971-1972)

Plusieurs changements de personnes ont eu lieu au printemps dernier, par suite de fins de mandats ou de démissions. Un nouveau Conseil d'administration a été élu. MM. les Maires de Bourg-la-Reine et de Sceaux ont cessé d'assurer la présidence de ce Conseil comme ils le faisaient dans la période de mise en route des Gémeaux. Un nouveau Président a donc été choisi parmi les membres élus, en la personne de M. Maurice MATET.

Enfin, M. Gilbert SALACHAS, qui collaborait depuis longtemps à l'animation du Centre culturel, succède comme Directeur à M. Jacques DOUAI, démissionnaire.

Les personnes changent, les Gémeaux continuent... En accord avec Jacques DOUAI et les commissions créées au sein de la maison, M. Gilbert SALACHAS a mis sur pied pour le dernier trimestre, un programme qui prolonge l'orientation que Jacques DOUAI avait su donner au Centre culturel, orientation qui se caractérise par « l'ouverture et la qualité ».

Voici les grandes lignes du programme prévu :

**Exposition** : « L'Homme et l'Espace » : la France, les Etats-Unis, l'U.R.S.S., les artistes et... les Shadoks.

**Débats** : Thème lié à celui de l'exposition.

**Films** : Le Boucher, 2001, Odyssée de l'espace, La Bombe, Alphaville, Les Monstres de l'espace, Les Rendez-vous du diable, Invasion des profanateurs de sépultures, Je t'aime, je t'aime, etc.

**Musique** : Quatuor Loewenguth, Beaux-Arts, Trio de New York, Orchestre de Chambre Paul Kuentz.

**Jazz** : L'Aventure du jazz (film et présentation).

**Théâtre** : Candide (Théâtre Populaire de Lorraine), Arlequin, L'Amour et la Faim (Piccolo Teatro de Milan), Une drôle d'expédition, à la recherche du Pays Magique (Compagnie Jacques Sarthou).

**Variétés** : La Commune en chantant (Mouloudji, Francesca Solleville, Armand Mestral), Récital Gilles Vigneault, Spectacle Georges Moustaki.

Il est bien entendu que les spectacles ne constituent pas l'unique activité des Gémeaux. Comme par le passé, les différentes commissions continueront à poursuivre leur tâche; elles ne demandent qu'à être étoffées et sont ouvertes à tous les adhérents. D'autre part, des groupes de recherche et de création s'organisent. Outre l'équipe « magnétoscope », qui a déjà fait ses preuves, il est prévu de constituer des groupes de graphisme, photographie, presse, etc.

## Les amis du Musée de l'Île-de-France

Pendant le deuxième trimestre de l'année, la Société des Amis du Musée de l'Île-de-France a pu proposer à ses adhérents des activités variées : visite de l'exposition « l'art en Yougoslavie », sous la conduite de M. Boris LOSSKY, Commissaire général de l'exposition; visite des nouvelles installations des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, sous la conduite de M. Gérard HUBERT, Conservateur de ces châteaux, qui voulut bien ensuite offrir une petite réception aux participants; enfin, invitation au premier concert de la saison musicale d'été.

Cette saison musicale, qui s'est déroulée dans l'Orangerie du Château de Sceaux du 29 juin au 13 septembre, a remporté un très vif succès : 12.500 personnes sont venues assister aux concerts quotidiens. Le dernier concert a réuni 750 personnes qui avaient tenu à témoigner leur admiration au Quatuor Loewenguth pour la qualité de son exécution, et tout particulièrement à M. Alfred LOEWENGUTH pour le dynamisme avec lequel il anime cette saison musicale d'été.

M. Georges POISSON a été nommé Conservateur en chef du Musée de l'Île-de-France, juste récompense de l'activité et du dévouement qu'il témoigne à cette maison depuis tant d'années.

La conservation du musée s'est accrue de trois assistantes, Mlle Anne-Yvonne ETIENNE qui s'occupe particulièrement du Centre de documentation, Mlle Corinne HENRY chargée de l'organisation des diverses manifestations et de Mme Suzy ROZE, hôtesse-conférencière.

Afin de profiter de cet automne ensoleillé, des visites-conférences ont été ou seront organisées pour faire découvrir divers aspects du parc, du musée et de la ville de Sceaux :

— samedi 25 septembre à 15 heures : le domaine de Sceaux, son histoire et ses monuments, par Mlle A.-Y. ETIENNE et Mme ROZE, assistantes au Musée de l'Île-de-France (rendez-vous, grille d'honneur du parc);

— samedi 2 octobre à 15 heures : le Musée de l'Île-de-France et ses collections par M. Georges POISSON, Conservateur en chef du Musée de l'Île-de-France (rendez-vous, entrée du Musée);

— samedi 9 octobre à 15 heures : le Musée de l'Île-de-France, comment fonctionne un musée, par Mme Jean ARIES, Conservateur au Musée de l'Île-de-France (rendez-vous, entrée du musée);

— samedi 16 octobre à 15 heures, l'Eglise de Sceaux rénovée, le Jardin des Félibres, le Jardin de la Ménagerie, la rue des Imbergères et la rue des Ecoles, par Mme Suzy ROZE, Assistante au Musée de l'Île-de-France (rendez-vous, entrée de l'église);

— dimanche 24 octobre à 10 heures, Le Petit Château et la Bibliothèque municipale de Sceaux, son fonctionnement, par Mlle Thérèse PILA, Conservateur de la bibliothèque de Sceaux (rendez-vous, entrée cour du Petit Château);

— samedi 6 novembre à 15 heures, le Centre d'animation de Sceaux-Bourg-la-Reine, son fonctionnement; visite de ses services, de la bibliothèque, de l'exposition « L'homme et l'espace », par M. Gilbert SALACHAS, Directeur du Centre d'animation culturelle (rendez-vous, entrée du Centre, 49, avenue Georges-Clemenceau à Sceaux).

## Les Amis de la Musique du canton de Sceaux : programme des prochains concerts

— Samedi 6 novembre et dimanche 7 novembre : BEAUX-ARTS TRIO de NEW YORK : œuvres de Mozart, Schumann, Brahms et Haydn.

— Samedi 11 décembre et dimanche 12 décembre : Orchestre de Chambre Paul KUENTZ : œuvres de Albinoni, Mozart, Rameau, Vivaldi et Bartok.

Ces concerts ont lieu à la Maison « Les Gémeaux », 49, avenue Georges-Clemenceau à Sceaux, le samedi à 18 h pour les enfants, le samedi à 20 h 45 pour les adultes et le dimanche à 17 h pour les adultes et les enfants; les concerts pour les enfants leur sont présentés par un professeur ou par un musicien.

## Association des amis des orchestres d'enfants et de cadets de la Schola Cantorum\*

Il n'est plus nécessaire de présenter aux Scéens les Orchestres d'enfants et de Cadets de la Schola Cantorum. Sous la direction de leur Maître infatigable, Alfred LOEWENGUTH, ils ont acquis maintenant une réputation qui dépasse largement le cadre de notre Commune et même les frontières de l'hexagone.

Dans l'année écoulée, c'est l'une des sections de ces orchestres qui a été reçue à Leamington Spa pour donner un concert, rendant ainsi la politesse à nos amis anglais (« Les Gémeaux », à la Toussaint 1970).

Six cents enfants et jeunes gens trouvent dans cette formation la détente la plus enrichissante et, de plus, contribuent ainsi à répandre le goût de la musique.

L'Association qui s'est créée pour aider le chef dans les tâches matérielles surtout, voudrait encore faire plus.

Elle compte un nombre important de membres à Sceaux où est localisé son siège, mais beaucoup d'amis de la musique et de la jeunesse pourraient encore les rejoindre et contribuer ainsi au rayonnement de cette œuvre exceptionnelle.

(\*) 19, rue Pierre-Curie, 92-Sceaux; Tél. : 702-98-12.

## Union française des éducateurs et animateurs musicaux (1) : Musique et réarmement moral

Le jeudi 17 juin en soirée, dans la salle de l'Ancienne Mairie, un groupe de 80 élèves du Lycée Lakanal donnaient pour leurs parents et amis un concert de flûte à bec préparé par les professeurs d'éducation musicale de l'établissement, Mme GAUDU et M. BUREL.

Au programme figuraient des pièces à quatre et cinq voix du 17<sup>e</sup> siècle (extraits de « Terpsychore », de M. Praetorius; suite tirée d'une musique de scène de

Purcell : « *The distressed innocence* »); un « *Hymne à la Musique* », de F. Schubert, fut d'abord joué sur les flûtes puis chanté; enfin deux pièces modernes de Brian Bonsor, « *Hoe Down* » et « *Rumba* », terminaient joyeusement ce court programme.

Après l'audition, M. BUREL expliqua aux parents comment, malgré la place si réduite réservée à une discipline « le plus souvent considérée comme négligeable », un tel résultat — dont les élèves eux-mêmes pouvaient être fiers — avait pu être obtenu.

« Il faut bien, affirmait M. BUREL, qu'il se soit passé quelque chose d'extraordinaire pour que, tout à coup, voici dix années, nous commencions à faire entendre nos élèves alors que, jusqu'en 1961, rien n'avait été possible, en dépit d'une réelle volonté de réussir. » Et M. BUREL d'énumérer, avec force détails savoureux, ses diverses entreprises et avatars : concerts classiques mal acceptés par l'Administration de l'époque, enseignement ingrat donné dans des conditions extrêmement difficiles et n'aboutissant qu'à un échec « douloureux et vexant », tentative pour renouveler cet enseignement grâce au « pipeau », mais difficultés extrêmes puis conflit ouvert avec ladite Administration pour des raisons de discipline, notamment après l'interdiction officielle de cet instrument dans le lycée. Mais écoutons-le :

« Je ne sais si vous imaginez ma fureur devant cette interdiction qui ruinait ce qui me restait d'espérance dans ce métier ingrat et sapait le peu d'autorité que j'avais sur mes élèves. En fait, je fus saisi d'une furieuse colère et entraîné en rébellion ouverte contre toute l'Administration. Je ne manquai aucune occasion de provoquer des esclandres, me laissant évidemment guider par la colère plus que par la sagesse. Mais dans un tel combat, le pot de terre est d'avance brisé, et je dus finalement obtempérer aux injonctions et aux menaces du Proviseur, plus amer et découragé que jamais. »

La lecture d'un livre de Gabriel Marcel, « *Un changement d'espérance* », et un court séjour à Caux-sur-Montreux, centre de Réarmement moral, lui firent découvrir « qu'un monde nouveau était en marche ». « Il me fallait, dit-il, pour y entrer à mon tour, appliquer dans ma vie quelques règles morales très rigoureuses qui entraîneraient en moi un changement, lequel aurait par la suite des répercussions en chaîne. » C'est par des excuses à plusieurs des personnes de son Administration que M. BUREL dut commencer, mais les conséquences ne se firent pas attendre : le revirement de ces mêmes personnes lui permit aussitôt de réaliser ses plus profonds désirs : le pipeau, et bientôt la flûte à bec « *entrèrent dans les mœurs* » en quelques mois; des dédoublements de classes (une heure par demi-classe au lieu d'une heure par classe entière) transformèrent le climat de travail avec une avance de cinq ans et plus sur tous les autres établissements secondaires (2).

M. BUREL soulignait ensuite que la réussite de la soirée était due aux efforts de tous : collègues, élèves et parents, et poursuivait, s'adressant à ces derniers :

« Mais je pense avant tout à l'avenir de ces enfants en voyant l'attitude actuelle de certains jeunes vis-à-vis de la société. Quel est le sens de cette révolte? Quelle peut être l'attitude de vos propres enfants, aujourd'hui raisonnables, au contact de camarades qui s'efforceront de les entraîner en tous sens à l'aide d'arguments où vérités et apparences trompeuses se mêleront de façon habile et convaincante? Comment les armer, non seulement pour qu'ils ne se laissent pas entraîner dans n'importe quelle voie, mais encore et surtout pour qu'ils contribuent à engager l'humanité dans la bonne direction qui est celle de l'amour, non de la haine et de la violence, celle de l'unité des esprits et des cœurs, non celle d'une lutte entre classes ou factions antagonistes, celle enfin de la construction d'un monde libéré de la rancœur, des préjugés et des points de vue égoïstes? »

L'Ecole ne devrait-elle pas apprendre à nos enfants l'art de bien vivre en société, celui de transformer des ennemis en amis, celui de s'atteler tous ensemble à une grande tâche à laquelle ils pourraient se donner dans l'enthousiasme? Lorsque nous préparons un concert comme celui de ce soir, le but que nous nous fixons nous oblige à des efforts dont le fruit est un progrès pour chacun et pour l'ensemble! La musique nous offre assurément un excellent symbole, celui d'une œuvre commune où chacun doit se dominer, se dépasser pour la mener à bien; celui d'une lutte de chacun avec soi-même, une lutte qui en fait que des vainqueurs et dont le fruit est l'harmonie!

Ce que le Réarmement moral nous offre, c'est la transposition de ce symbole sur le plan social et à l'échelle mondiale. Le but, c'est un monde de paix et de justice. Le moyen, c'est le changement de l'homme qui, libéré de sa haine et de son égoïsme, n'en est que plus lucide pour travailler efficacement au changement de la société. »

Enfin, revenant à son lycée, qu'il voudrait voir devenir « un lycée pas comme les autres », M. BUREL conclut :

« Certains établissements ne sont-ils pas devenus ouvertement des bases de subversion et de décadence morale? Pourquoi le nôtre ne deviendrait-il pas un établissement-pilote pour le lancement d'un esprit nouveau dans l'Université? »

La soirée se terminait par la projection d'un film court-métrage « *Caux, carrefour de l'humanité* », et le nouveau livre de Gabriel Marcel, « *Plus radical que la violence* » (3), était en vente à la sortie.

(1) 11, rue des Filmins, à Sceaux. M. BUREL.

(2) Cette avance se conserve avec le dédoublement des 4<sup>e</sup>, octroyé l'an dernier, et des 3<sup>e</sup> cette année.

(3) Plon, éditeur.

## Chorale " A Cœur Joie " (\*) Reprise des activités

Si vous vous intéressez à la musique.

Si vous désirez vous intégrer à un groupe d'amis.

Si vous cherchez une détente à vos soucis quotidiens, professionnels ou familiaux.

Si vous êtes d'esprit jeune et enthousiaste.

Si vous avez le goût de l'harmonie dans vos créations et récréations.

Si vous ne dédaignez pas les petits efforts qui traduisent cette pointe de poésie que vous attendez de la vie.

### Alors... vous aimez chanter !

La chorale « *La Villanelle* » A Cœur Joie de Sceaux a repris ses répétitions depuis le lundi 4 octobre 1971, de 20 h 30 à 22 heures, avec une formule nouvelle permettant à tous, quel que soit votre âge et vos connaissances musicales, de participer à une expression musicale et amicale passionnante sous la direction du nouveau chef de chœur, Etienne CLAUDE.

Venez donc vous joindre à nous — même à l'essai — dès le prochain lundi (la rentrée s'échelonne sur tous les lundis d'octobre) au local « A Cœur Joie », 95, rue Houdan (aussitôt à droite dans la cour).

Pour faire un travail harmonieux et vivant, il faut être nombreux; combien d'expériences le prouvent. Aussi, amenez vos amis ou parents; tous seront accueillis avec joie.

A noter que pour les pères et mères de famille, il est envisagé d'instaurer une formule de garde d'enfants.

Enfin, les activités pour enfants et adolescents ont repris; y sont invités tous ceux qui veulent se retrouver pour chanter, donner des auditions et concerts et participer à des sorties champêtres et à des veillées.

**Pour les enfants de 6 à 13 ans :** Chantier « A Cœur Joie » de Sceaux « *Les Ménestrels* »; pour tous renseignements, téléphoner au 702-22-30.

**Pour les jeunes filles de 13 à 17 ans :** Cantilène « A Cœur Joie » de Sceaux « *La Campanella* » (Direction : Françoise LAVELLE); répétitions tous les mercredis soir, de 18 à 19 heures, au local « A Cœur Joie », 95, rue Houdan.

(\*) 9, Cité Henri-Sellier, à Sceaux.  
Tél. : 702-22-30.

## Maison des jeunes et de la culture 21, rue des Écoles - Sceaux Tél. : 350.05.96

Nous vous proposons pour l'année 1971-1972

	Enfants (6 à 12 ans)	Adolescents (12 à 18 ans)	Adultes
<b>Des activités artistiques :</b>			
Emaux sur cuivre		+	+
Peinture sur soie		+	+
Dessin fusain		+	+
Peinture (expression libre)	+	+	+
Poterie	+	+	+
Tissage		+	+
Expression théâtrale		+	+
Danse classique	+	+	+
Danse moderne		+	+
Guitare	+	+	+
Ciné-Club	+	15 ans max.	
<b>Des activités sportives :</b>			
Tennis - Stage à Pâques		+	+
Parachutisme		à partir de 17 ans	+
Equitation		+	+
Escrime - Stage à Pâques	+	+	+
Gymnastique féminine			+
<b>Et aussi :</b>			
Labo-photo		à partir de 10 ans	+
Hatha yoga			+
Bridge (2 après-midi par mois)			+
Couture appliquée		+	+
Cours d'anglais audio-visuels	7 à 10 ans		
Alphabétisation			+

### En projet :

Ecole d'Aéronautique (Toussus-le-Noble)

Heures d'ouverture de la M.J.C. :  
Du lundi au samedi, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 22 h.

### Alphabétisation

L'alphabétisation s'adresse à tous les étrangers désireux d'apprendre le français, pour s'adapter plus facilement à la vie dans notre pays.

Les cours sont organisés les mardis et vendredis, de 14 h 30 à 16 h 30 précises, à la M.J.C., 21, rue des Ecoles à Sceaux.

Les étrangers travaillent avec une équipe de monitrices, en groupes de niveaux différents et à l'aide de méthodes vivantes.

Ces cours sont gratuits. Il est seulement demandé une inscription à la M.J.C. d'un montant de 10 F.

Nous accueillons les travailleurs étrangers, mais aussi leurs femmes et leurs grands enfants.

Nous demandons aux Scéens conscients des difficultés que rencontrent ces étrangers dans notre commune, de leur faire connaître cette possibilité d'apprendre le français et de les aider à venir à la M.J.C.

Les cours reprendront le mardi 5 octobre à 14 h 30. Responsable : Mme BERTEAUX.

## Centre Scéen des Amitiés Internationales

### Royal Leamington Spa à Sceaux

A l'occasion des Fêtes de Sceaux, au mois de juin dernier, le Centre scéen des Amitiés internationales recevait la première délégation anglaise de notre ville jumelle, Royal Leamington Spa. Celle-ci était conduite par Mr. et Mrs. BIRCH, Mayor et Mayoress de Leamington et était composée des présidents et représentants d'un certain nombre d'associations locales.

Cette première visite était très importante puisqu'il s'agissait des premiers pas pour les relations futures entre nos deux villes dans le cadre du Jumelage.

Si nos hôtes ont été enthousiasmés par le programme varié qui leur a été offert — visite de Paris, Versailles, Fontaine-



Mr. et Mrs Birch ont assisté aux côtés de M. Guldner aux deux spectacles donnés dans le cadre du théâtre de verdure à l'occasion des Fêtes de Sceaux.



The Mayor's Parlour,  
Royal Leamington Spa

16th August, 1971.

Dear Mr. Mayor,

I write to you formally as Mayor to thank you and your Council for your warm welcome and very generous hospitality to the delegation from Royal Leamington Spa.

We all enjoyed our stay in Sceaux immensely and we look back on our visit with very happy memories. Many useful contacts were made in addition to many friends, leading we hope to further exchanges of visits in the future between residents and organisations of our two Towns.

I find difficulty in expressing my great appreciation to you all. I am sure that our visit has further strengthened the happy association between our two Towns.

My very best wishes to you Mr. Mayor, your Council and the people of Sceaux.

*Yours sincerely,  
Stanley Birch  
Mayor.*

Monsieur E. Guldner,  
Conseiller General des Hauts-de-Seine,  
Maire de Sceaux,  
Hotel de Ville,  
SCEAUX, (Seine),  
Nr. Paris,  
FRANCE.

bleau, etc. — ils nous ont précisé à quel point ils avaient été frappés par l'accueil particulier qu'ils avaient reçu dans les familles de Sceaux qui les hébergeaient. Des liens amicaux se sont déjà créés, et bien d'autres le seront, lors de la visite de la délégation scéenne à Leamington l'année prochaine.

**Mr. James N. Stothert**  
Town Clerk de Leamington  
depuis 25 ans



Mr. James N. STOTHERT, le sympathique Town Clerk de notre ville jumelle Royal Leamington Spa, a célébré le 23 juillet 1971 ses vingt-cinq ans d'activité dans cette charge.

Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Il fut l'un des principaux artisans de notre Jumelage et nous espérons qu'il viendra souvent nous rendre visite.

## C.S.A.I. : cours de langues (1971-1972)

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les différents cours de langues reprendront cette année suivant le programme ci-dessous. Ils sont ouverts à tous.

### ANGLAIS AUDIO-VISUEL

1 <sup>er</sup> degré	mardi et jeudi	de 20 h 30 à 22 h 30
2 <sup>e</sup> degré	mercredi et vendredi	de 20 h 30 à 22 h 30

Conditions : 255 F pour l'année

### ALLEMAND AUDIO-VISUEL

1 <sup>er</sup> degré	lundi et jeudi	de 20 h 30 à 22 h 30
2 <sup>e</sup> degré	mardi et vendredi	de 20 h 30 à 22 h 30

Conditions : 205 F pour l'année

### ANGLAIS CONVERSATION

1 <sup>er</sup> Cours	mercredi	de 14 h à 15 h 30
2 <sup>e</sup> Cours	mercredi	de 15 h 30 à 17 h
3 <sup>e</sup> Cours	lundi	de 20 h 30 à 22 h

Conditions : 185 F pour l'année

### ALLEMAND CONVERSATION

Cours	mercredi	de 20 h 30 à 22 h
-------	----------	-------------------

Conditions : 185 F pour l'année

Les prix indiqués comprennent 5 F pour les droits d'inscription et la cotisation à l'Association pour l'année 1972.

Les Cours ont commencé la semaine du 18 octobre pour se terminer le 31 mai 1972 et ont lieu au siège de l'Association (Bibliothèque Municipale), 9, rue du Docteur-Berger, à Sceaux.

---

## « Da Virviken ! » Amicale des Bretons de Sceaux et environs

---

### Prochaines manifestations

**Samedi 27 novembre, à 20 h 45 :** Conférence « Les Universités de Bretagne, leur rayonnement et leurs finalités », par M. Henri LE MOAL, Recteur honoraire de l'Université de Rennes (Salle de l'ancienne Mairie).

**Samedi 18 décembre, à 20 h 45 :** Fest-Noz (Salle des Baraquements).

**Activités permanentes, à la M.J.C.,  
21, rue des Ecoles**

### Chaque samedi

**A partir de 14 h 30 : entraînement des sonneurs :** étude de la musique instrumentale bretonne traditionnelle et moderne; **lecture** sur place de la presse bretonne.

**A 17 h : cours de langue bretonne** avec différentes sections selon les niveaux (7 professeurs) :

- Enfants de moins de 10 ans;
- débutants;
- premier degré;
- cours entièrement en breton : langue, littérature, économie politique (un autre cours a lieu le vendredi, à 20 h 45).

**A 18 h 30 :** chant choral profane et religieux; cours de danses bretonnes.

Tous ces cours sont gratuits et ouverts à tous les membres de « Da Virviken ! » munis de la carte de la M.J.C.

Cotisation « Da Virviken » :  
— 5 F pour les moins de 25 ans;  
— 10 F par famille.  
C.C.P. Da Virviken 1951 03 Paris

Pour tous renseignements, écrire au siège, 95, rue Houdan, ou téléphoner au 702-07-88.

---

## Les activités de l'Union féminine civique et sociale (U.F.C.S.)

---

La section de Sceaux organise :

- une réunion le lundi 25 octobre à 14 h 15, à la salle municipale des baraquements, 95, rue Houdan, où Mme CABANNES, Secrétaire de l'A.P.E.I., parlera de l'enfance inadaptée et fera le bilan de ce qui existe sur le plan national et dans notre secteur pour lui venir en aide;
- une visite de l'Assemblée nationale, sous la conduite du député de la circonscription, dont la date sera fixée ultérieurement.

Pour tous renseignements sur l'U.F.C.S., s'adresser à Mme LISSACQ, 7, allée Bernadotte à Sceaux. Tél. : 350-39-28.

## Syndicat d'initiatives office de tourisme

68, rue Houdan  
(ancienne Mairie)

### Vacances Noël

La location des places est ouverte auprès de la S.N.C.F. N'hésitez pas à venir retenir vos places et prendre vos billets dès à présent. La période de pointe est du 17 au 22 décembre inclus pour l'aller et du 31 décembre 1971 au 2 janvier 1972 pour le retour.

### Pâques

Vous pouvez dès maintenant retenir vos places pour vos déplacements de vacances pascales. La période de pointe est prévue du 24 au 26 mars pour l'aller et du 7 au 9 avril pour le retour.

Pour les dates situées en dehors des périodes de pointe, vous pouvez louer vos places dès à présent sans pour cela prendre vos billets à l'avance.

N'attendez pas la dernière semaine pour avoir une place !

Si, pour une raison quelconque, vous devez annuler un voyage, il suffira de faire une demande de détaxe pour les billets que vous avez achetés (à l'exclusion des réservations de places assises).

### Cartes « vermeil »

Non valables le jour de la cessation des cours et les deux jours suivants, le jour de la reprise des cours et les trois jours précédents.

Etablissement des cartes au S.I.O.T. de Sceaux.

### Cartes Europ-Junior

De 10 à 21 ans : 25 % de réduction, pour un bon nombre de voyages internationaux.

Etablissement des cartes dans les gares.

**Si vous partez nombreux**, sachez qu'il existe :

- des billets de groupe (+ de 10 personnes);
- des billets de famille;
- des billets de congé annuel (une fois par an);
- des billets touristiques.

Renseignez-vous, mais établissez vos demandes à l'avance et munissez-vous des pièces nécessaires à la justification des droits de réduction. Vous gagnerez du temps.

La S.N.C.F. édite une plaquette qui vous donnera des renseignements utiles. Demandez-la au S.I.O.T.

En période de pointe, il est parfois difficile d'obtenir le S.I.O.T. au téléphone. Pour les horaires, la S.N.C.F. est à votre disposition au 522-94-00. Un personnel qualifié pourra vous renseigner de 8 h à 20 h. Ce service n'assure pas les réservations.

### Nouveau service

Massy-Palaiseau ..... 23 h 25  
Saint-Gervais-les-Bains ..... 9 h 25  
Bourg-Saint-Maurice ..... 9 h 05

Le vendredi soir, du 14-1 au 7-4-1972; retour le dimanche; arrivée à Massy à 5 h 27.

## Ponçage - Vitrification

TOUS PARQUETS

ENTRETIEN JOURNALIER DE BUREAUX, MAGASINS, USINES

# HUMBLET Lucien

91 - La Folie Bessin - ORSAY  
☎ 928-77-21

ENTREPRISE D'ELAGAGES DE PARCS ET JARDINS  
Abattage et arrachage mécaniques

## Robert ANDREOLI

38, rue des Aulnes - 92-SCEAUX  
Tél. : 702-96-47 et 41-15

### AGENCE « SCEAUX - PARC »

Conseiller immobilier agréé S.N.P.I. et F.F.P.I.C.

60 bis, av. Franklin-Roosevelt (près Eglise) - 92-SCEAUX  
Tél. : 350-34-14 et 660-15-72

Promotion - Location - Gérance - Lotissements

CHAUFFAGE — PLOMBERIE — CARRELAGE

## VALLADON Frères

Couverture — Maçonnerie — Fumisterie

DEPANNAGE

MAGASINS

D'EXPOSITION :

9, rue des Ecoles - 92-SCEAUX

Tél. : 350-03-38

1, rue de la Mairie - 92-CHATILLON

Tél. : 735-72-10

entreprise

## A. DELAGE & C<sup>ie</sup>

*maçonnerie et béton armé*

*travaux administratifs*

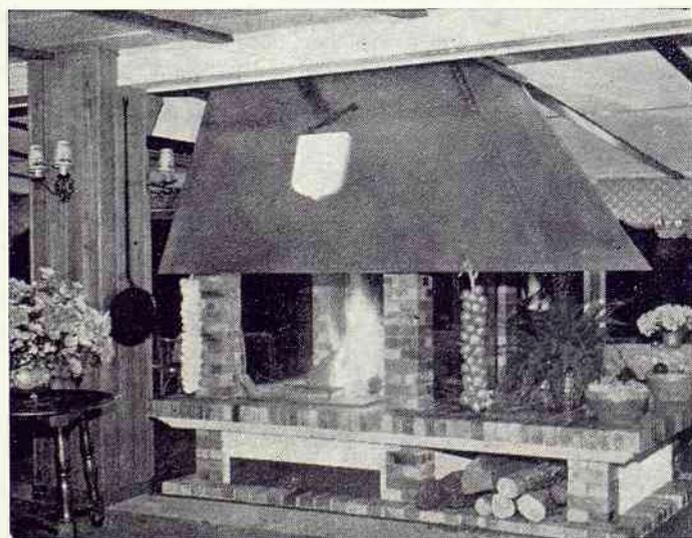
*industriels et particuliers*

52 à 56, avenue de Robinson

92 - PLESSIS-ROBINSON

☎ 702-02-35

## Achetez à Sceaux



Restaurant ☆☆☆

## L'Hermitage de Robinson

Membre de l'Académie culinaire de France  
Prix d'honneur - Médaille d'or 1954-62-68

Petits salons pour réceptions et séminaires  
Salons jusqu'à 600 couverts

NOUS CONSULTER !...

MENUS TOURISTIQUES :

23, 25, 30, 40 F et à la carte

— TERRASSE OMBRAGEE  
— VUE PANORAMIQUE

Repas élégants et gastronomiques

en voiture à 10 mn de la Porte-d'Orléans  
à 15 mn de la Porte-de-Versailles

☎ 702-13-34 et 702-36-36

## Activités sportives à Sceaux et à Bourg-la-Reine

Depuis quelques années un accord a été conclu entre les Villes de Bourg-la-Reine et de Sceaux pour l'utilisation, d'une façon aussi complète que possible, des installations sportives qui existent dans l'une ou l'autre des deux communes.

Les équipements sportifs de chaque ville étaient, dès l'origine, complémentaires et les constructions nouvelles ont encore augmenté le nombre des activités sportives offertes à ceux qui veulent en profiter.

Nous pensons qu'il est utile, au retour des vacances, de rappeler, à ceux qui veulent se maintenir en forme, comment ils peuvent pratiquer le ou les sports qui les intéressent.

### A Sceaux :

Dans des clubs spécialisés : la natation, le basket, le tennis, la boule lyonnaise et la pétanque, la pêche à la ligne, le judo.

Dans le cadre d'activités plus générales :

- A la Maison des Jeunes et de la Culture : équitation, parachutisme, escrime, tennis, ping-pong, etc.
- Au Centre Alfa : judo, ping-pong, etc.

Par conséquent, un grand nombre de sports sont déjà pratiqués à Sceaux, parmi lesquels vous pouvez choisir. Il est possible d'en créer d'autres s'il existe, en même temps, des candidats joueurs et des candidats dirigeants.

Cependant il manque un terrain, assez grand, pour permettre les sports qui ont besoin de grandes surfaces; c'est ce qui justifie notre accord avec Bourg-la-Reine.

### A Bourg-la-Reine :

Un club omnisports comporte de nombreuses sections sportives dont certaines font double emploi avec celles qui existent à Sceaux mais dont d'autres complètent heureusement la gamme des possibilités d'activités sportives.

En particulier, on trouve à Bourg-la-Reine de nombreuses équipes de football et une section d'athlétisme est en formation.

Il n'est pas utile de citer tous les sports qui peuvent se pratiquer soit à Sceaux, soit à Bourg-la-Reine. Il vous suffit de savoir que vous pouvez écrire à l'une ou l'autre des mairies qui transmettront votre demande à ceux qui peuvent vous donner satisfaction.

## Informations Dauphins

Les vacances se terminent. Ne soyons pas tristes puisque nous allons nous retrouver!

### Sachez que :

- **Les entraînements** ont toujours lieu les lundi, mercredi et vendredi, mais attention aux heures : lundi, de 17 h 30 à 18 h 30, 18 h 30 à 19 h 30, 19 h 30 à 20 h 30 (\*); mercredi et vendredi, de 17 h à 18 h, 18 h à 19 h, 19 h à 20 h (\*).
- **Les heures « natation-loisir »** du mercredi, de 20 h à 22 h et du dimanche après-midi sont maintenues.
- **Nos cotisations** subissent les augmentations générales : de 150 F, elles passent à 170 F; à partir du troisième membre d'une même famille, la cotisation est réduite à 120 F.
- **Lors du renouvellement de votre cotisation**, vous faciliterez le travail du trésorier et des secrétaires en mettant dans une enveloppe :
  1. votre carte de membre 1970-1971;
  2. un certificat médical (de moins de 3 mois);
  3. une photo (marquez votre nom au dos);
  4. un chèque libellé au nom des « Dauphins de l'U.S.B.R.S. » ou des espèces.

### Nos Dauphins ont nagé au cours du dernier trimestre scolaire...

Une dizaine de nos « petits » ont été sélectionnés dans les finales régionales de la Médaille de l'Equipe.

Nos « grands » eurent du mal à retrouver leur souffle pour les championnats et les critères des Hauts-de-Seine qui débutèrent peu après les vacances de Pâques.

Nos Messieurs, nos cadets et nos minimes garçons eurent quelques difficultés à s'imposer. Nos cadettes remportèrent des places d'honneur alors que nos minimes filles remportèrent brillamment les relais 4 × 100 m nage libre et 4 × 100 m quatre nages, et que Françoise GREMION récolta à elle seule 7 titres dans les courses individuelles.

Dans les Critériums régionaux, nos cadets améliorèrent leur temps dans le 4 × 100 m quatre nages. Nos cadettes furent égales à elles-mêmes, alors que nos minimes filles, peu habituées à la fraîcheur des « nocturnes » ne réitérèrent pas leur temps.

En course individuelle, Françoise GREMION domina de valeureuses rivales et remporta le titre du 200 m quatre nages.

En juillet, dans les critères nationaux, Françoise GREMION eut l'honneur de monter sur le podium en se classant 3<sup>e</sup> au 200 m quatre nages!

Le Président :

**P. HOURCOURGARAY.**

(\* La dernière heure des séances d'entraînement est exclusivement réservée aux compétiteurs et pré-compétiteurs.

### PISCINE DES BLAGIS 5, rue de l'Yser - SCEAUX (92) Tél. : 660-21-65

#### HORAIRE D'OUVERTURE

Période scolaire (du 20 septembre 1971 au 18 juin 1972)

Lundi .....	de 11 h 45 à 13 h 30
Mardi .....	de 11 h 45 à 13 h 30 et de 17 h 15 à 22 h
Mercredi .....	de 11 h 30 à 13 h 45 et de 20 h à 22 h
Jeudi .....	de 10 h 15 à 20 h 30
Vendredi .....	de 11 h 45 à 13 h 30 et de 20 h à 22 h
Samedi .....	de 11 h 45 à 20 h 30
Dimanche .....	de 8 h 30 à 20 h

#### Petites vacances scolaires

Lundi, mardi, jeudi, samedi .....	de 8 h 30 à 20 h 30
Mercredi, vendredi .....	de 8 h 30 à 22 h
Dimanche et jours fériés .....	de 8 h 30 à 20 h

#### TARIF DES ENTREES

Adultes (+ de 18 ans) : 4,50 F. La carte de 10 entrées : 40 F.

Jeunes (— de 18 ans) : 3 F. La carte de 10 entrées : 25 F

Les étudiants et les familles nombreuses bénéficient du tarif « jeunes » sur présentation de leur carte.

Abonnement annuel .....	350 F
Abonnement annuel pour raison médicale .....	300 F

## 20<sup>e</sup> anniversaire du Judo-Karaté-Club de Sceaux

Laissant pour une fois kimonos, collants et survêtements au vestiaire, 250 à 300 personnes se retrouvèrent au Judo-Karaté-Club de Sceaux, le 8 mai 1971. Il faut dire que l'occasion était importante. Il ne s'agissait pas moins que de fêter :

- le mariage de M. Jean HUGONNET fils avec Mlle Eliane VERNET;
- le vingtième anniversaire du Club;
- la remise de la Médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports à M. HUGONNET père.

Par ailleurs, nombreux furent les élèves, anciens et nouveaux, dont deux champions de France de judo, qui se firent un devoir et un plaisir de se réunir au Club pour célébrer ce triple événement, mais aussi pour faire honneur au buffet préparé par Mmes HUGONNET.

Il y avait tant de choses à se dire (ou à se redire) et... à manger que la réunion se prolongea jusqu'à une heure avancée de la soirée. Les plus bavards ou les plus affamés ne quittèrent le club que vers minuit.



De droite à gauche : M. Guldner et Madame, M. Jechoux et la famille Hugonnet.

Parmi les personnalités ayant tenu à honorer de leur présence cette réunion amicale, on relevait les noms de M. GULDNER, Maire de Sceaux et Madame; M. JECHOUX, Maire adjoint, responsable des sports à la Municipalité; M. LA-DOUX, Conseiller municipal et ceinture noire 3<sup>e</sup> dan de judo du Club et M. KIRSH, Directeur du Cabinet de M. COMITI qui devait remettre la distinction dont nous parlions à M. HUGONNET.

1951... 1971, logiquement le prochain rendez-vous est pris pour 1991, étant bien entendu que dans nos disciplines respectives nous serons alors dignes de MM. KASE, COURTINE, ou Monsieur UNIVERS. Restons tout de même sur terre et remercions la famille HUGONNET pour son accueil en formulant tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés et en attendant la Médaille d'or de M. HUGONNET. **Joël KERMAREC**

Loisirs et Culture (suite)

### Association philatélique et numismatique des Blagis (A.P.N.B.)

Si vous vous sentez conchyophiles, vitophilistes ou tyrosemiophiles, rassurez-vous, votre santé n'est pas en danger : vous êtes simplement atteint par les virus spécifiques des collectionneurs de coquillages, de bagues de cigares ou d'étiquettes de fromages.

Il existe également des Shoinopentaxophiles, ces étranges personnages collectionnent, paraît-il, les cordes de pendus... brrr...

De façon plus optimiste, en ce qui nous concerne, nous sommes cantonnés dans la philatélie et la numismatique.

Si donc les timbres et les pièces de monnaies retiennent votre attention, venez vous joindre à nous le dimanche matin (de 10 à 12 h), au Centre Alfa, 2, rue du Docteur-Roux (à côté du Centre commercial); vous y recevrez le meilleur accueil et vous pourrez ainsi développer votre collection par le moyen des échanges.

## La Boule scéenne

Le 20 juin dernier, par une journée fraîche mais sans pluie, la Boule scéenne a fait disputer les quatre challenges et coupes de sa grande manifestation sportive annuelle s'insérant dans le cadre des fêtes de Sceaux, tant au boudrome permanent que sur les terrains annexes du Jardin de la Ménagerie; ceux-ci avaient été préparés par le trio D. ARBITRE, COMTE ET MARTINEZ, associé au Président CHADENIER, toujours sur la brèche depuis un mois.

Les commerçants de Sceaux (et environs) avaient très généreusement doté de lots superbes cette manifestation dont le succès fut complet. Que Mmes BOFFET, BOISSAY, FRAIOLI, la gentille Michèle GADY, ainsi que les aimables donateurs et notre secrétaire Michel THETU soient associés dans l'expression de vive gratitude de la Boule scéenne. A noter, pour la petite histoire, que M. THETU et ses aides furent bien heureux de retrouver un bon éclairage intérieur naturel dans la cabane, grâce aux poutres sur le toit de notre ami CERUTTI.

La Société a été très flattée de recevoir la visite de la Municipalité : M. GULDNER, Maire de Sceaux, MM. MONCEAUX et JECHOUX, Maires adjoints, et M. OHEIX, Conseiller municipal. M. le Maire était accompagné de M. et Mme BIRCH, Maire et Mairesse de la « sœur jumelle » anglaise de Sceaux, Royal Leamington Spa. Toutes ces personnalités se retrouvèrent au Siège social pour un apéritif d'honneur et la remise par M. GULDNER du challenge de l'Union des commerçants et artisans de Sceaux à l'équipe scéenne gagnante de ce beau trophée.

### Résultats de cette journée où se sont opposées des quadrettes :

- Challenge municipal : l'équipe BILBARD-A.B. du 16<sup>e</sup> arrondissement bat l'équipe FAURETTI-U.S. de Bourg-la-Reine par 13/6.
- Challenge de l'Union des commerçants et artisans de Sceaux, gagné par l'équipe scéenne : D. ARBITRE, P. FRAIOLI, ROPE, SEIGNOVERT.
- Coupe PEC (don des Ets Picon) : L'équipe DUBLOC, de Châtenay-Malabry, bat l'équipe VYEUR (les Gônes) par 13/4.
- Coupe B.B.C. (BELTRAMINI), gagnée par l'équipe scéenne : Mme PATRICIA, DEMANESSE, MARMANDE, TANNER.

### Jeunes adhérents

Dix pupilles sont venus récemment grossir les rangs des sociétaires de la Boule scéenne; il s'agit de : LACOSTE Jean-Claude, FACHAUX Bruno, FACHAUX Pascal, GESCHIECK Patrick, REY Laurent, BIONDO Pascal, LEON Serge, BARRAUD Paul, LEGENDRE Denis, MARION Patrick.

Bienvenue à ces jeunes qui s'entraînent régulièrement et ont le souci de progresser.

## Lakanal en deuil

La nouvelle de la disparition brutale, à 47 ans, d'un Scéen très connu, Paul VISSIO, professeur de mathématiques au Lycée Lakanal, emporté par une lame de fond, le 1<sup>er</sup> septembre dernier, alors qu'avec son fils il pêchait du haut d'un rocher de Belle-Ile, a bouleversé tous ceux qui le connaissaient, l'admiraient et l'aimaient.

Issu d'un milieu modeste, il avait été jadis élève du cours complémentaire de Sceaux. Sa vive intelligence et son courage devaient lui ouvrir les portes de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud et lui permettre ensuite, alors qu'il était professeur au Lycée de Saumur, d'obtenir l'agrégation. Très vite il s'était affirmé comme un maître, dans toute l'acceptation du terme, par sa passion communicative pour les mathématiques, son talent pédagogique, l'intérêt qu'il portait à ses élèves. Combien d'entre eux lui ont dû leurs succès, non seulement au baccalauréat, mais aussi dans leurs études supérieures et même, bien qu'il ne les y eût pas préparés directement, au concours d'entrée dans une grande école.

Mais Paul VISSIO était de ceux qui savaient mener de front, avec la même ardeur, des tâches multiples. Il avait écrit des manuels, il avait fondé et dirigé une collection, il était devenu Président de l'Association des professeurs de mathématiques, et, dans l'exercice de ces fonctions, il s'était si bien dévoué que c'est en grande partie à sa conviction et à sa ténacité que l'on doit la création des I.R.E.M. (Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques) et même, dans une certaine mesure, la promotion de cette discipline dans l'enseignement du second degré. Il avait contribué aussi à l'organisation de cours gratuits de recyclage des maîtres et il avait lui-même fait bénéficier de son savoir et de son savoir-faire un grand nombre d'enseignants.

Animé du besoin d'agir et de servir, il avait montré un esprit d'initiative dans les domaines les plus divers, aussi capable de créer et d'animer une association de locataires que de tenter et de réussir l'expérience d'une classe de neige avec quarante jeunes gens, comme il l'a fait en février dernier.

Malgré ses mérites, il était dépourvu d'ambition personnelle et ce n'est qu'en 1970 qu'il avait abandonné la classe de terminale C pour prendre une « math sup ». Les succès ne l'avaient pas grisé : il était resté simple, cordial, d'une obligeance extrême. Avec sa valeur professionnelle, ces qualités morales lui donnaient un rayonnement exceptionnel, que sa disparition rend plus sensible encore et qui restera désormais inséparable de sa mémoire.

Que Mme VISSIO et ses enfants, si cruellement éprouvés, que la mère de Paul VISSIO, qui pouvait si légitimement être fière de lui, veuillent bien trouver ici l'expression de notre sympathie la plus émue.

---

**Les amis, les collègues et les anciens élèves de Paul VISSIO vous convient à une brève cérémonie au Lycée Lakanal, le samedi 13 novembre, à 15 heures.**

**Une plaque sera apposée sur la porte de sa salle de classe. Un livre du souvenir sera à la disposition de ceux qui tiennent à exprimer leur sympathie à sa famille.**

---

## Georges Poisson, Conservateur en chef du Musée de l'Ile-de-France

M. Georges POISSON vient d'être nommé Conservateur en chef du Musée de l'Ile-de-France.

Le Bulletin municipal, se faisant l'interprète de tous les Scéens, est heureux de lui présenter toutes ses félicitations. Cette nomination marque une carrière qui s'est déroulée, pour la plus grande partie, au service du Musée de l'Ile-de-France et de la ville de Sceaux. Depuis son arrivée au Musée, Georges POISSON a travaillé avec beaucoup de succès, à lui donner un plus grand rayonnement dans toute la région parisienne. Sous son impulsion, le Musée est devenu un centre culturel de première importance, grâce à son réaménagement intérieur, à ses acquisitions nouvelles, à ses visites organisées, et à ses expositions présentées au Pavillon de l'Orangerie. En outre, depuis 1969, Georges POISSON et Alfred LOEWENGUTH ont organisé la saison musicale d'été dont le succès s'affirme d'année en année et dont la qualité attire de nombreux auditeurs de toute la région.

Outre ses activités muséologiques qui s'exercent également dans d'autres musées que celui de l'Ile-de-France, Georges POISSON a écrit de nombreux livres, particulièrement sur Paris et la région parisienne. Tous les Scéens connaissent « Histoire et histoires de



Sceaux ». Pour l'ensemble de son œuvre, Georges POISSON a reçu en 1964, le grand Prix littéraire du département de la Seine, et en 1965, le Grand Prix littéraire de Seine-et-Oise. Il est membre du Comité du Pen-Club français et du Bureau de la Société des gens de lettres.

Nous renouvelons à M. POISSON toutes nos félicitations en le remerciant de l'essor qu'il donne au Musée de l'Ile-de-France, essor dont la ville de Sceaux profite largement.

## Des Scéens à l'honneur

**Ordre national de la Légion d'honneur  
Au grade de Commandeur**

M. Marcel FOURES, Contrôleur général des armées, 37, avenue Jean-Racine.

**Ordre national du Mérite  
Au grade d'Officier**

M. Jean BOURLON, Administrateur du Service des études générales et des transports du Sénat, 144, avenue du Général-Leclerc.

M. Daniel DOMMEL, Inspecteur des Finances, Chargé de Mission auprès du Ministre de l'Équipement et du Logement, Conseiller municipal de Sceaux, 1, avenue Jean-Racine.

M. Georges JAFFRAY, Inspecteur général de l'Éducation nationale, rue Constant-Pilate.

**Au grade de Chevalier**

M. Raymond HILY, Attaché principal d'administration universitaire à l'Université de Paris XI, Directeur administratif du Centre juridique de la Faculté de Droit, 54, boulevard Desgranges.

M. Robert MALITTE, Ingénieur, 12, rue Jacques-Rivière.

**Palmes académiques**

Mme Marguerite BERTHOLLIER, Professeur à l'Institut universitaire de technologie à Sceaux.

M. Pierre PACTÉT, Maître-assistant à l'Université de Paris XI, à Sceaux.

Mme Simone RIGOLLET, Professeur agrégé au Lycée Marie-Curie, à Sceaux.

Mme Jenny SCHEIN, Professeur agrégé au Lycée Marie-Curie, à Sceaux.

M. Mathieu VARRO, Professeur au Lycée Lakanal, à Sceaux.

#### Ordre des arts et des lettres

##### Au grade de Chevalier

M. Jean-Louis HAMEL, 13, boulevard Colbert.

#### Médaille d'or de la jeunesse et des sports

M. Roger CAMUS, Professeur d'éducation physique, 18 bis, rue des Imbergères, M. CAMUS, qui a enseigné dans les écoles de la Ville depuis 1944, est maintenant professeur au C.E.S. Marie-Curie. Pendant une longue période, il a assuré avec beaucoup de compétence et de dévouement la direction du Centre municipal des loisirs. Il est, depuis 1933, instructeur d'anatomie et de physiologie à l'Ecole des cadres de la Fédération française de gymnastique.

#### Mérite agricole

##### Au grade de Chevalier

M. Pierre BALLANDRAS, Chef de service à la Société Inter-lait, 4, avenue Lulli.

M. Bernard DELARUELLE, Contremaître de jardinage, 110, rue Houdan.

#### Médaille d'argent

##### des Postes et Télécommunications

M. Georges AVENEL, Préposé-chef à

Sceaux Principal, 15, rue Aristide-Briand, à Châtenay-Malabry.

#### MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

##### ARGENT

M. Guy ARDOIN, 21, rue des Aulnes.

Mlle Alice AUBOIROUX, 2, rue Marc-Sangnier.

M. Jacques BAUDET, 15, rue Jean-Giraudoux.

Mme Yolande BONNEAU, née SCLAFERT, 6, avenue Georges-Clemenceau.

M. Jacques CHANTELOUBE, 11, allée de Trévise.

M. René CHAUMET, 2, rue du Maréchal-Joffre.

M. Maurice CHOPLIN, 45, avenue Jean-Racine.

Mme CORNU, née POINCINET Maurice, 16, rue Jean-Giraudoux.

M. Léon DANIEL, 13, rue des Aulnes.

M. André DEFONTAINE, 7, rue du Docteur-Lequeux.

M. Edouard DERRIEN, 4, rue du Docteur-Roux.

M. Raymond FORESTIER, 32, avenue Jean-Perrin.

M. Jean FRISON, 1, rue Jean-Giraudoux.

M. Robert GALLI, 10, rue Léon-Blum.

Mme Jeanne GENOT, née DELARBRE, 11, avenue Alphonse-Cherrier.

M. André GERARD, 23, rue de Bagneux.

M. Claude JAUBOURG, 8, rue Pasteur.

M. Gérard JOLIMAY, 7, rue Jean-Giraudoux.

M. Georges LABORIE, 12, rue des Ecoles.

M. Jacques LANGENAI, 17, rue des Aulnes.

M. Bernard LECOUTEUX, 1, avenue Paul-Langevin.

M. Henri MOREAU, 15, rue de la Chrétienté.

Mme Sonia MOULIN, 1, rue Marc-Sangnier.

M. Jean PAIONNI, 15, rue de la Chrétienté.

M. Jean-Henri PERRIN, 22, rue Achille-Garnon.

M. Jean PEYTHIEU, 16, rue Léon-Blum.

M. Roger RAMEAU, 17, rue de la Chrétienté.

Mme Augustine RIOU, née QUEAU, 69, boulevard Desgranges.

Mme Paulette ROUX, née BLERVACQUE, 7, rue du Docteur-Thore.

Mlle Rose-Marie de VASSON, 45, rue de Bagneux.

##### VERMEIL

Mme Odette CARON, 136, rue de l'Ouest à Paris-14<sup>e</sup>.

M. Maurice CHOPLIN, 45, avenue Jean-Racine.

M. Léon DANIEL, 13, rue des Aulnes.

M. Louis KRIER, 11 bis, rue du Lycée.

M. Maurice RAVEL, 16, rue Alain-Fournier.

##### OR

M. Maurice CHOPLIN, 45, avenue Jean-Racine.

Mme Suzanne RICHARD, née CHENNEVIERE, 27, rue Jean-Mascre.

**ACHETEZ A SCEAUX**  
à qualité égale  
aux meilleurs prix

**Daniel MAHEUT**  
PLOMBIER

INSTALLATIONS SANITAIRES  
TOUTES REPARATIONS - CHAUFFAGE AU GAZ  
27, avenue J.-B.-Clément - 92-CLAMART  
Téléphone : 644-02-56

## ECOLE POLYTECHNIQUE FEMININE

### ECOLE DES FEMMES INGENIEURS

Ecole reconnue par l'Etat (décret du 12 février 1943)

3 bis, rue Lakanal / ☎ 660-33-31 / 92-SCEAUX

Une seule section :

● **INGENIEURS** (4 options : en 4 années)  
ELECTRONIQUE, AERO SPACIALE et

● **PHYSIQUE NUCLEAIRE** - Informatique

Durée des études : quatre ans

Sanction des études : diplôme d'Ingénieur  
reconnu par l'Etat (14 juin 1938)

— Le concours a eu lieu en mai pour les élèves de terminales, C.T. ou E. L'école admet sur titre en 1<sup>re</sup> année les étudiantes ayant suivi 1 an de math. physique à la faculté. (Dans la limite des places disponibles).

**TOUT POUR LE SOL**  
**MARIETTE**

**parquet**

16, rue des Pierrelais  
92 - FONTENAY-AUX-ROSES

☎ 350-07-20

REPARATION — VITRIFICATION

## Période du 21 avril au 10 septembre 1971

### Naissances

Alexandre MOREL, Valérie FOUGERE, Stéphane BILLIAT, Elodie DRONNE, Gaëlle LEMONNIER, Bruno ROULLEUX, Guy-lène JOHANNY, Isabelle VANIAMBOURG, Thierry VIDALIE, Valérie MATHA, Gwenaëlle LESAGE, Bertrand GARLASAIN, Laurent GRANTE, Christelle PERNOT, Grégoire FERRERI, Sarah MORALI, Emmanuelle LABADIE, Karine LUCCIONI, Caroline KAZAZ, Emmanuel GABORIAU, Delphine COUDE, David BEAUNAY, Martine PURICELLI, Renaud MORIZE, Yann FUVEL, Charles RIBEIRO, Perrine LURCEL, Armelle BIOLA, Philippe AVEILLEAU, Thalila MISHAL, Thomas SCHNEIDER, Philippe BILLOD, Sandra COURTINES, Marie-Laure REIMERT, Valérie BAGLIN, Olivier CONSTANCE, Alain GRELOUD, Milica CUKIC, Julien ROULAND, Antoine FABRE, Sophie CHABILLANT, Béatrice LOMBART, Sébastien LECOURT, Pierre-Vincent LIDOME, Adeline LESAY, Eric SMONDACK, Gilles CHATTAS, Cléry POSTEL, Thierry INACIO, Nadia SEDI-VY, Juan ANTUNES, Noëmia Maria BEATO, Stéphane GRASSI, Matthieu BONNARD, Christine FERREY, Guillaume GINISTY, Sabine TITTEL, Anne WILHELM, José LULL, Laurence RUPOLO, Solveig BOURGEOIS, Arnaud ROULLET, Aliou DIALLO, Christophe MEYER, Nathalie BERTRAND, Laurence ELLIAUTOU, Emmanuelle PERRIN, Nicolas VENGUD, Emmanuel GAUDRON, Karine LEBRAUD, Bernard GONTHIER, Eric JOURDAN, Anne FERUGLIO, João GUERREIRO, Jean-Marc DELMAS, Clémence FLAVIGNY, Jean LARDIERE, Arnaud GAZEAU.

### Mariages

Jean-Marc SEQUESTRA et Geneviève DESHAYES, Roland JACOBZONE et Michèle HECKMANN, Alain ROCHÉ et Nicole HUGUENIN, Michel BICHE et Marie-France DELRIEU, Jean KUENTZ et Sylvia ROSENZWEIG, Roland THOMMÉ et Geneviève MEUNIER, Paul SMONDACK et Martine MEUNIER, Claude HOUVET et Dominique DAILLIER, Joseph KHERSIS et Marie AMIEL, Guy DELAERE et Eliane FINK, Jacques LESIEUTRE et Jeanne SOUCHARD, François PON et Anne BOIFARD, Luguy GONTHIER et Marie MERLO, Jean-Yves DESTOUCHES et Marie-Geneviève CHAULIAT, Jacky SIMON et Evelyne COLAS, Jean BABONNEAU et Danièle MOUROT, Claude PATRY et Cécile LERICHE, Alain FABRE et Michèle ROBERT, Michel GUYOT et Catherine LALLEMAND, Jean-Pierre CANTAREL et Roseline TICHIT, Pierre DUPORT et Marie-Françoise DUPONT, Louis GUILLOUX et Jacqueline GINGRÉAU, Alain ESPAGNET et Carole NICOLAS, HO THANH SON et NGUYEN THI HONG VAN, Maurice OUJEVOLK et Sophie LEBRUN,

Jean-Pierre BLANCHARD et Hélène SAUVAGEOT, Jean-Pierre MILAN et Cheryl ALDRIDGE, André BAZIRE et Andrée LEMERCIER, Bernard MONTREUIL et Nada PAVLOV, Henri LAPORTE et Michelle LACAN, Jean-Claude DELETTRE et Annie VERNHES, Jacques BERTIER et Catherine BOUCHER, Claude URBAIN et Martine DELATTRE, Pierre PETIT et Ginette RONGIER, René ROBERT et Christine DEVILLERS, Richard HEIDMANN et Agnès EBERHARD, Jean SEIDENGART et Isabelle-France BOUSSAGEON, Jean-Pierre PERICA et Martine COLINET, Serge LELUT et Josette DUDECK, Jacques LAGRANGE et Chantal VIALATTE, Raymond LECABLE et Sylviane TARGHETTA, Yves MORLA et Catherine BALLET, Pierre DEMULIÈRE et Brigitte MOINEAU, Alexandre SCHAJER et Elisabeth VERGEOT, Jean-Philippe DURANDE et Maryse DUKESNE, Michel JOUIN et Dina PIGNE, Roland RIBOULET et Régine ZIMMERMANN, Patrice PIQUARD et Jeanne-Marie DOUAY, Serge TAUBE et Anne-Marie BOUGETTE, Lucien DOLLE et Marie GRIVOIS, Jean-Jacques BERTRAND et Evelyne CHATONNET, Philippe DUNOYER et Claire CHEVALIER, Didier BONFILS et Joëlle BAZIN, Jacques BADER et Gisèle CORET, Etienne CORET et Christiane LUBEIGT, Patrice ROBILLARD et Marie-Josik BAUDET, François GARDE et Dominique POIRIER, Bernard MOYSE et Laxmi HASSANALY, Jacques ABELLO et Monique AYGAT, Pierre CARLIER et Marie-Christiane AYMARD.

### Décès

Jacques GRENOUILLET, Jacques PIOT, Charles BLÉRY, Jean GUELF, Marguerite TOUSSAINT veuve TOUSSAINT, Marie JEANSON veuve LOISEAU, Germaine CHAUX veuve JEANNET, Louis CHRISTOPHE, Jeanne MATHIEU épouse DAURES, Louise ROBERT veuve SEROUGNE, Adeline MICHAUD, André FRAYSSE, Ginette DEPENTIS épouse THIROT, Jean FERRIEUX, Ernestine FABRON épouse EYCHENNE, Marie VINATIER veuve RATTI, Marie PLANCHAIS veuve GONORD, Henriette COLLA veuve LINEMANN, Emilie DENUS veuve ASTENGO, Jeanne DURAND épouse GABET, Jean AUCLERE, Ernestine DELAVAL, Laure CÉDIÉ veuve GUENARD, Catherine DESPAGNE épouse MOGA, Jean FIETTE, Elise URBAIN, Marie RIOU veuve COSMAO, François DAZY épouse BAUDIER, Liliane SCHWEIGER, Anne KOCH épouse MONZAT, Ernest BÉFORT, Jeanne BAILLY veuve BRUYER, Geneviève AUNE, Yves DUCOS, Emmanuel BENUSIGLIO, Georges BENU-SIGLIO, Yane DESPREZ, Jacques MOUGNE, Nevarte MIHRAN veuve CORDIER, Michel MONTOY, Françoise TRANCHAND veuve LUTON, Léon PILLARD, Julie SARDOU, Marie GILBERT veuve ROYER,

Claire VAN DEN BOSSCHE veuve BAZIN, Henri FRABOULET, Marie HULAUD veuve JOSSEAUME, Henri LIGER, Gaston TEMPERMAN, Léonce MERCIER, Henriette ALLILAIRE veuve GENISSET, Lurette GUÉRY veuve BARRÉ, Marie DUFFAUD veuve PROBŒUF, Gustave QUIRIN, Charles GUICHARD, Maxime CLÉMENT, Suzanne CORNILLE veuve COUSIN, Mireille CAREL.

### Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées au cimetière communal

Mme RIDAU épouse FRÉMY, décédée le 23 avril 1971 à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Mme BIGLIAZ veuve PELLE, décédée le 3 mai 1971 à Villejuif (Val-de-Marne). M. AMREIN Pierre, décédé le 15 mai 1971 à Orléans (Loiret). Mme CLABAUT veuve BOIS, décédée le 18 mai 1971, à Paris-14°. Mme BERNARD veuve MESUEUR, décédée le 31 mai 1971 à Montmorency (Val-d'Oise). M. MINOT Albert, décédé le 2 juin 1971 à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine). M. DUCOURET Henri, décédé le 9 juin 1971, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Mme MALTRAIT veuve CATESSON, décédée le 17 juin 1971, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). M. SERRURIER Louis, décédé le 22 juin 1971, à Malakoff (Hauts-de-Seine). Mlle FINET Marie, décédée le 26 juin 1971, à Paris-5°. M. CAVIN Gaston, décédé le 7 juillet 1971, à Paris-7°. Mme VINCENT veuve CAVIN, décédée le 17 juillet 1971, à Paris-7°. M. HALLART Gaston, décédée le 26 juillet 1971, à Villejuif (Val-de-Marne). Mme CONVARD épouse LEMPEREUR, décédée le 30 juillet 1971, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). Mme GARRIC née PICARD, décédée le 12 août 1971, à Dreux (Eure-et-Loir). M. GERBAULT Octave, décédé le 12 août 1971, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). M. AUTANT Jean-Louis, décédé le 26 août 1971, à Paris-14°.

### Reprise de terrains dans le cimetière communal

Le Maire de Sceaux informe la population qu'en vertu de l'arrêté municipal du 30 septembre 1971, il sera procédé, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1972, à la reprise des concessions ci-après :

- concessions gratuites de cinq ans délivrées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1967,
  - concessions décennales délivrées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1960,
  - concessions trentenaires délivrées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1940,
- qui n'auront pas fait l'objet d'un renouvellement.

Les monuments et objets funéraires existant sur ces sépultures resteront à la disposition des familles pendant un an et un jour.

# Brèves informations

## Révision annuelle des listes électorales

La révision des listes électorales a lieu du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre inclus.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

### Conditions à remplir

— être de nationalité française (les naturalisés ne deviennent électeurs qu'à l'expiration d'un délai de cinq ans après leur naturalisation);

— être majeur (avoir 21 ans avant le 1<sup>er</sup> mars 1972) ou avoir accompli 1 an de service national obligatoire (pour les jeunes gens ayant devancé l'appel ou engagés);

— posséder son domicile réel dans la Commune ou y avoir sa résidence réelle et effective de six mois avant le 1<sup>er</sup> mars 1972, ou être inscrit pour la cinquième fois sans interruption au rôle d'une des quatre contributions directes, ou y exercer en qualité de fonctionnaire public assujéti à résidence obligatoire.

### Pièces à fournir

— livret de famille, carte d'identité ou passeport en règle;

— livret militaire pour les jeunes de moins de 21 ans ayant accompli un an de service militaire à la date de leur inscription sur les listes électorales;

— justification du domicile à Sceaux (quittance de loyer, de gaz et électricité, téléphone, etc.).

Se présenter au Secrétariat de la Mairie, au rez-de-chaussée, du lundi au ven-

dredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 45, le samedi, de 8 h 30 à 12 h.

Une permanence sera assurée de 14 h à 18 h, tous les samedis du mois de décembre et le vendredi 31 décembre, jusqu'à 19 heures.

### Si vous connaissez des familles scéennes qui ne reçoivent pas le Bulletin municipal...

Vous pourriez leur rendre service — et nous rendre service — en leur signalant que les adresses du Bulletin sont celles qui figurent sur les listes électorales. Si, pour une raison ou une autre — soit un déménagement, soit un changement de nom de la rue — il n'y a plus concordance entre l'une et l'autre, le Bulletin risque fort de ne pas arriver à son destinataire. Il faut donc que les personnes intéressées fassent rectifier leur adresse sur les listes électorales pendant la période de révision annuelle.

Le même problème risque de se poser en cas de décès du chef de famille, puisqu'il n'y a, en principe, qu'un Bulletin par famille. Les épouses qui désirent continuer à recevoir le Bulletin, doivent le signaler à la Mairie, en indiquant leur nom de jeune fille, puisque c'est sous ce nom qu'elles sont inscrites sur les listes électorales.

De toutes façons, les personnes qui ne reçoivent pas le Bulletin régulièrement peuvent s'adresser à la Mairie, à Mme JULLIEN qui essaiera de résoudre les problèmes qui se posent.

## Informations militaires

Le Centre de Documentation et d'Accueil de l'Armée de Terre fait savoir qu'il est à la disposition des jeunes gens et de leurs parents désireux de s'informer sur les questions ayant trait à l'Armée : service national, écoles militaires, débouchés offerts par l'armée, carrières militaires...

Le Centre est en mesure de donner tous renseignements utiles concernant le service national : sursis, appel anticipé, date d'appel sous les drapeaux, le service dans la coopération ou l'aide technique, la préparation militaire supérieure, élémentaire et parachutiste, les E.O.R...

Il est spécialement chargé d'orienter les candidats à l'engagement vers une spécialité en rapport avec leurs goûts et leurs possibilités, pouvant permettre d'acquérir une qualification professionnelle élevée et de déboucher éventuellement sur une carrière de sous-officier ou d'officier.

Les personnes désirant obtenir des précisions dans ce domaine peuvent téléphoner, écrire ou, mieux, se rendre sur place. Elles seront les bienvenues.

### Centre de Documentation et d'Accueil de l'Armée de Terre

75, boulevard Diderot - PARIS-12<sup>e</sup>  
Tél. : 343-25-45 ou 67-93

Postes 5 et 32

Ouvert tous les jours, de 8 h 30 à 18 h 30  
et le samedi, de 9 h à 12 h

## PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX

### appartements - ventes

A vendre appartement Sceaux près métro, verdure. Calme. 3 p.; cuis., bains, très bon état. Tél. : 702-97-02, après 18 heures.

Appartement 4 pièces, 82 m<sup>2</sup>, tout confort; espaces verts, sis à Plessis-Robinson dans petit immeuble. Tél. pour r.d.v. : M. Gue-ronnet, 775-30-04.

A vendre appartement Sceaux centre 2-3 p. 66 m<sup>2</sup> tout confort, cave, parking. Tél. : 350-30-39 ou 644-15-15, poste 3752 (heures bureau).

ECHANGERAI appartement 2 p. cu'sine, salle d'eau, quartier Buttes-Chaumont, Paris-19<sup>e</sup> (loyer ancien contre semblable ou plus grand à Clamart. Tél. au 642-01-30.

### OCET

RECRUTE

#### INFIRMIERES

2 bis, rue E.-Renan - Paris-15<sup>e</sup>  
273-15-15 ou 00-13

9, rue de Clichy - Paris-9<sup>e</sup>  
874-14-22 ou 63-73

### DEMANDES D'EMPLOI

Dame comptable bonne présentation, sérieuses réf. cherche emploi mi-temps ou partiel proximité Sceaux; libre de suite. Tél. : 660-27-09.

Dame secrétaire comptable, sérieuses réf. ch. emploi mi-temps petite ou moyenne entreprise région Sceaux, libre 1<sup>er</sup> octobre. Ecr. Mme Douhet Jeanne, 13 c, Ailée d'Honneur, Sceaux.

Handicapé physique, 27 ans, possédant machine à écrire électrique cherche travaux à domicile : copies, adresses, stencils. J.-M. PETIT. 702-15-83.

Jeune handicapé physique, titulaire C.A.P. aide-comptable, cherche travaux à domicile : comptabilité, dactylographie. Ph. HUBERT. 702-24-69.

Jeune handicapé physique, titulaire C.A.P., cherche quelques heures de leçons d'anglais par semaine. 702-15-83.

Adressez vos petites annonces à DIEP, 37, rue de Châteaudun, Paris-9<sup>e</sup>  
Seules les annonces « offres d'emploi » sont payantes : 3 F la ligne

# Service de garde des médecins

## 4<sup>e</sup> trimestre 1971

### Octobre

#### Dimanche 3 Octobre

Dr LE VAN GUYEN, 31, rue du Docteur-Roux, 660-81-31

#### Dimanche 10 Octobre

Dr MOUROT, 5 et 7, avenue des Quatre-Chemins, 350-17-36

#### Dimanche 17 Octobre

Dr PERIE, 31, rue des Pépinières, 702-65-48

#### Dimanche 24 Octobre

Dr RENAULT, 112 bis, rue Houdan, 702-19-93

#### Dimanche 31 Octobre

Dr VERROUST, 46, avenue du Président-Roosevelt, 702-02-45

### Novembre

#### Lundi 1<sup>er</sup> Novembre

Dr VUONG, 10 et 12, avenue Jean-Perrin, 702-26-82

#### Dimanche 7 Novembre

Dr BLANC, 81, rue Houdan, 702-17-28

#### Jeudi 11 Novembre

Dr BOUIN, 101, rue Houdan, 702-40-46

#### Dimanche 14 Novembre

Dr GALVIN, 53, avenue Georges-Clemenceau, 702-38-38

#### Dimanche 21 Novembre

Dr BOUIN, 101, rue Houdan, 702-40-46

#### Dimanche 28 Novembre

Dr MOUROT, 5 et 7, avenue des Quatre-Chemins 350-17-36

### Décembre

#### Dimanche 5 décembre

Dr PERIE, 31, rue des Pépinières, 702-65-48

#### Dimanche 12 Décembre

Dr RENAULT, 112 bis, rue Houdan, 702-19-93

#### Dimanche 19 Décembre

Dr VERROUST, 46, avenue du Président-Roosevelt, 702-02-45

#### Samedi 25 Décembre

Dr VUONG, 10 et 12, avenue Jean-Perrin, 702-26-82

#### Dimanche 26 Décembre

Dr BLANC, 81, rue Houdan, 702-17-28

## PEDICURE - PODOLOGISTE

Diplômée d'Etat

**Mme GREMION-DELAGARDE**

27, AVENUE DU PLESSIS

Tél. : 660-32-71

Sur rendez-vous

## CLINIQUE DE L'HAY-LES-ROSES

Chirurgie générale et spécialisée. Orthopédie. Accouchement. Gynécologie. Radiologie. Rééducation fonctionnelle

15, rue des Tournelles  
94 - L'Hay-les-Roses  
Tél. : 702-85-50

**radio**

Prises en charge à 100 % par la Sécurité Sociale

**NUIT  
et  
JOUR**

TOUTES DISTANCES

**AMBULANCES MUNICIPALES**

**350.24.65**



Vente et location de cannes et béquilles — Matériel médical

Seule société agréée pour les transports des malades, indigents, relevant des bureaux d'aide sociale des communes

## CLINIQUE DE GARLANDE

45, rue de Paris / 14, avenue de Garlande / BAGNEUX

### CHIRURGIE

Générale  
Esthétique  
Réparatrice  
De la main  
De la hanche  
Des varices  
Gynécologique  
Traumatologique

# COBALT

253.16.91 - 253.50.01

### RADIOLOGIE

### URGENCES

Kinésithérapie  
Ambulances  
« JOUR  
et  
NUIT »

Conventionnée avec la S.S. et les principales Mutuelles

## Clinique des Vallées

6, rue des Vallées - 92-CHATENAY-MALABRY

- maternité
- chirurgie gynécologique
- radiologie
- laboratoire d'analyses
- kinésithérapie

☎ 702-63-77 +

METRO : Ligne de Sceaux, Stations : Robinson ou Sceaux  
AUTOBUS 194-198. Stations : Petit-Châtenay ou Mairie de Châtenay.

Cliniques placées sous la même Direction, conventionnées avec S.S. et principales Mutuelles

## Clinique du Bois de Verrières

66, rue du Colonel-Fabien 92-ANTONY

- chirurgie générale
- chirurgie des enfants
- chirurgie digestive
- urologie
- orthopédie
- gynécologie
- service d'urgences
- radiologie
- laboratoire d'analyses

☎ 237-57-40 +  
— 01-81  
— 04-72

METRO : Ligne de Sceaux. Station : Antony  
AUTOBUS 196. Station : F.-Molé ou J.-Perin

## Maison de l'Assomption

CHIRURGIE GENERALE ET UROLOGIE

Conventionnée Sécurité Sociale - S.N.C.F.

24, avenue Victor-Hugo ~ BOURG-LA-REINE

☎ 702-07-99  
350-18-40

## Clinique Ambroise-Paré

2, rue Léon-Bloy ☎ 350-46-90 92 - BOURG-LA-REINE

Conventionnée Sécurité Sociale - S.N.C.F. - R.A.T.P. et principales Mutuelles

CHIRURGIE GENERALE — CHIRURGIE INFANTILE ET NEONATALE  
GYNECOLOGIE — MATERNITE

Laboratoire d'Analyses Médicales — Centre de Kinésithérapie et de Radiologie

SERVICE D'URGENCE JOUR ET NUIT

Jour de RECEPTION le VENDREDI

## Ambulance KLEBER

24 heures sur 24

POUR TOUS TRANSPORTS

concernant :

PROVINCE / ENTREE ET SORTIE D'HOPITAUX OU DE CLINIQUES / RAYONS / REEDUCATION

**Tél. :** JOUR : **660-10-73**  
NUIT : **350-10-73** (DIMANCHES ET FETES)

Prise en charge 100 % par la Sécurité Sociale et toutes Mutuelles

# Service de garde des pharmaciens

## 4<sup>e</sup> trimestre 1971

### Octobre

**Dimanche 3 Octobre**

M. LAVERDET, 106, rue Houdan, 702-00-62

**Dimanche 10 Octobre**

M. MOUIEL, 43, rue des Coudrais, 702-40-44

**Dimanche 17 Octobre**

Mlle WEBER, 7, rue des Quatre-Chemins, 702-16-12

**Dimanche 24 Octobre**

M. VARIN, 45, rue Houdan, 702-00-91

**Dimanche 31 Octobre**

M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux, 702-10-59

### Novembre

**Lundi 1<sup>er</sup> Novembre**

M. MATHA, 144 bis, avenue du Général-Leclerc, 350-03-00

**Dimanche 7 Novembre**

Mlle LACOUR, 127, rue Houdan, 702-00-76

**Jeudi 11 Novembre**

M. LAVERDET, 106, rue Houdan, 702-00-62

**Dimanche 14 Novembre**

M. MOUIEL, 43, rue des Coudrais, 702-40-44

**Dimanche 21 Novembre**

Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins, 702-16-12

**Dimanche 28 Novembre**

M. VARIN, 45, rue Houdan, 702-00-91

### Décembre

**Dimanche 5 Décembre**

M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux, 702-10-59

**Dimanche 12 Décembre**

M. MATHA, 144 bis, avenue du Général-Leclerc, 350-03-00

**Dimanche 19 Décembre**

Mlle LACOUR, 127, rue Houdan, 702-00-76

**Samedi 25 Décembre**

M. MOUIEL, 43, rue des Coudrais, 702-40-44

**Dimanche 26 Décembre**

M. LAVERDET, 106, rue Houdan, 702-00-62

MASSAGES, REEDUCATION, GYMNASTIQUE MEDICALE,  
HYDROTHERAPIE, INFIRMIERE, PEDICURE, SAUNA

## Centre Médical de Rééducation Fonctionnelle

CHEVALLIER-CHAUMARD

Conventionné par les Mutuelles des Fonctionnaires et  
Agents de l'Etat — M.G.E.N. — P.T.T. — ARMEE...

10, boul. de la République / Fontenay-aux-Roses  
☎ 350-61-05

### INSTITUT DE BEAUTÉ

SOINS DU VISAGE ET DU CORPS

Maquillage .. Epilation

Manucure - Pédicure médicale

SOINS ET CONSEILS GRATUITS

133, rue Houdan ~ 92-SCEAUX

### Nicole Stéphane

Traitement du cuir chevelu

Traitement amaigrissant

Sauna — Bronzage

☎ 660-74-11

## CLINIQUE CHIRURGICALE DE FONTENAY-AUX-ROSES

Conventionnée par la Sécurité Sociale - Militaire - S.N.C.F. - Mutuelle Agricole

40, rue d'Estienne-d'Orves ~ FONTENAY-AUX-ROSES

Métro : Ligne de Sceaux

Autobus : 194, 194 bis, et 194 barré

- Chirurgie générale
- Chirurgie Osseuse
- Chirurgie Gynécologique
- O.R.L. - Ophtalmologie

**702-35-61 +**

**Service d'urgence**

**AMBULANCE  
JOUR ET NUIT**

- Service de Réanimation
- Radiologie — Radiologie Vasculaire
- Neuroradiologie
- Electro-Encéphalographie
- Brochoscopie
- Kinésithérapie-Vertébrothérapie
- Balnéothérapie

- Neuro-Chirurgie
- Chirurgie Thoracique
- Chirurgie Vasculaire
- Chirurgie Abdominale  
et Pelvienne
- Urologie

Les petites annonces du Bulletin Municipal d'Information (voir page 36) vous donnent la possibilité d'entrer en contact directement avec toute personne, entreprise ou organisme susceptibles de vous rendre le ou les services que vous en attendez.

Les annonces de la rubrique « offres d'emploi » sont seules payantes à raison de 3 F la ligne de 38 signes ou espaces.

Toutes les autres annonces sont gratuites; elles ne peuvent toutefois dépasser 5 lignes de texte (la ligne : 38 signes ou espaces).

B.M.I. — SCEAUX

A N N O N C E

Insertion gratuite - Insertion payante  
(Rayer la mention inutile)

Texte : .....

.....

.....

.....

.....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

Date : .....

Signature

A découper et à adresser à DIEP, 37, rue de Châteaudun, Paris-9<sup>e</sup>. Tél. 744-35-45



# Allo... INTÉRIM-SUD

**702.78.43 et 660.25.94**

DEPANNAGE RAPIDE EN PERSONNEL DE BUREAU

155, AVENUE ARISTIDE-BRIAND — 92 - ANTONY

Croix-de-Berny

## elf

STATION SERVICE "LA RESIDENCE"

Gérant : J. GROLIER

**SPECIALISTE PEUGEOT**

Lavage — Graissage - Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX ☎ ROB. 85-23

*Votre moteur chauffe, faites-le détartre avec*

*La machine spéciale LAV'RA'MON*

## SANTÉ - BEAUTÉ

TOUS LES PRODUITS  
DIETÉTIQUES ET DE RÉGIME

Madame GERARD

**TOUTE L'ALIMENTATION NATURELLE**

☎ 350-09-61

138, avenue du Général-Leclerc - 92-SCEAUX

Nationale 20

## VIE ET NATURE



**ALIMENTS NATURELS**

TOUS RÉGIMES  
ALIMENTATION MACROBIOTIQUE



47, RUE HOUDAN - SCEAUX

☎ 702-62-25

# MULTI

**3**  
**MAGASINS**

SCEAUX

PLESSIS  
ROBINSON

BAGNEUX

**153**  
RUE HOUDAN

*GARE DE  
ROBINSON*

PLACE  
DE LA  
LIBÉRATION

**16**  
AVENUE  
LOUIS PASTEUR

**PARKING FACILE**